

JOURNAL HELVETIQUE
OU
RECUEIL

DE

Pièces de Morale , de Politique d'Oeconomie , d'Agriculture , d'Histoire Naturelle & Civile &c. Avec des Pièces fugitives de Littérature choisie , en prose & en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux , les Découvertes & l'Encouragement des Sciences & des Arts , des Manufactures & des Métiers &c.

DEDIÉ AU ROI.

A O U T 1 7 6 7 .



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES ÉDITEURS.

MD CCLX VII.

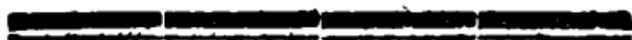




JOURNAL HELVETIQUE.



A O U T 1767.



S U I T E

Des Remarques sur le Dictionnaire Philosophique.

E G A L I T E'.

IL est étonnant que dans un article aussi court un prétendu Philosophe ait pu renfermer autant de faussetés & d'inconséquences. Il soutient d'abord que l'égalité parfaite n'existe sur la terre qu'entre les animaux, qu'aucun animal ne dépend de son semblable ; *mais l'homme, dit il, ayant reçu le rayon de la Divinité qu'on appelle raison, quel en est le fruit ? C'est d'être esclave dans presque toute la terre.*

1°. il est faux que tous les animaux en general ayant entr'eux une égalité parfaite. Il en est qui ont l'instinct d'assujettir les autres & de les réduire en servitude. On peut voir ce qui est rapporté des Baubaques d'Ukraine dans l'Antilucrée (*). 2°. C'est un abus des termes d'appeller *Esclavage* toute espece de dépendance. Elle ne mérite ce nom que quand elle est poussée à l'excès & qu'elle rend l'homme malheureux. Une indépendance semblable à celle des brutes, loin de mettre l'homme plus à son aise, en feroit le plus miserable de tous les Êtres vivans. 3°. C'est une fausseté de dire que la dépendance de l'homme à l'égard de ses semblables *est un fruit de la raison*. C'est plutôt un effet de nos besoins, nôtre Auteur le reconnoitra bientôt. La raison nous fait sentir la nécessité & la justice de cette dépendance; mais elle n'en est pas la cause première. Un Philosophe devoit parler plus exactement.

Si l'homme, dit-il, trouvoit par tout une subsistance facile & assurée, il est clair qu'il eut été impossible à un homme d'en asservir un autre... alors les Gengiskan & les Tamerlans n'auroient de valets que leurs enfans

(*) L. 61 n. 1.

qui seront assez honnêtes gens pour les servir dans leur vieillesse. Voilà donc deux sources de dépendance naturelle, sans compter les autres : Premièrement nos besoins, secondement la reconnoissance due aux Pères & Mères. Ils ont droit d'exiger dans leur vieillesse les services de leurs Enfants ; ceux-ci leur doivent un retour de tendresse pour l'éducation & les bienfaits qu'ils en ont reçus.

Dans cet état si naturel, continue l'Auteur, dont jouissent tous les quadrupèdes, les oiseaux & les reptiles, l'homme seroit aussi heureux qu'eux. Nouvelles fauffetés. Il est faux que l'indépendance absolue soit l'état naturel de tous les quadrupèdes en général, ni que cet état puisse les rendre plus heureux. Tous les animaux que nous nommons Domestiques sont naturellement dans la dépendance de l'homme. S'ils étoient tous errans dans les bois, les espèces frugivores seroient exposées non seulement à manquer souvent de subsistance, mais encore à être dévorées par les animaux carnassiers. La toison de la brebis lui devient une couverture incommode pendant les chaleurs de l'été ; l'homme lui rend service de l'en dépouiller au printemps pour s'en revêtir lui-même. L'animal ras-

faisé d'herbes revient de lui-même se reposer sous le toit que l'homme lui a préposé pour le mettre à l'abri des injures de l'air. L'oiseau apprivoisé retourne sans répugnance dans la volière où il est accoutumé de trouver sa nourriture.

Il est encore plus faux que l'homme vivant dans les bois à la manière des animaux, seroit aussi heureux qu'eux. Il n'a point reçu de la nature la même industrie pour se nourrir, les mêmes armes pour se défendre, les mêmes vêtemens pour se couvrir. Plus les hommes sont sauvages, plus ils sont craintifs & mélancoliques.

Tous les hommes seroient donc nécessairement égaux, s'ils étoient sans besoins. Ceci est une contradiction formelle avec ce que l'Auteur a dit d'abord, que c'est la raison qui rend les hommes esclaves dans presque toute la terre. Des hommes sans besoins n'auroient entr'eux aucun lien de société; ce ne seroit plus des hommes.

Selon notre Philosophe, *ce n'est pas l'inégalité qui est un malheur réel, c'est la dépendance.* Il est faux que toute espèce de dépendance soit un malheur réel. Sans sortir de l'exemple cité par l'Auteur, il n'est pas difficile de trouver des domestiques plus heureux que leurs maîtres.

Il est impossible, dit-il, dans notre globe que les hommes vivans en société ne soient pas divisés en deux classes, l'une d'oppressés, l'autre d'opprimés. Cela est faux. La chose seroit tres possible, si les hommes étoient plus dociles à la voix de la raison & aux leçons de la Religion. Celle-ci leur apprend à se regarder tous comme frères, à s'aimer sincérement, à se secourir mutuellement. En commandant aux inférieurs le respect & l'obéissance envers leurs maitres, elle ordonne à ceux-ci la douceur, l'équité, l'indulgence pour ceux qui leur sont soumis. La Religion Chrétienne a supprimé ou adouci l'esclavage, elle a rendu les Gouvernemens moins durs & les hommes moins sanguinaires. Si nos Philosophes avoient pour l'humanité, autant d'amour qu'ils affectent d'en faire paroître, ils auroient plus de reconnaissance & de respect pour une Religion qui seule peut rendre les hommes heureux.

Nôtre Philosophe conclut que l'égalité est donc tout à la fois la chose la plus naturelle & en même temps la plus chimérique. Cette conclusion est une contradiction claire avec tout ce qui a précédé. L'inégalité & la dépendance entre les hommes est

fondée sur leurs besoins, sur les sentimens de reconnoissance, sur les passions même; nôtre Auteur le reconnoit. Or les besoins, la reconnoissance, les passions, ne sont-elles pas naturelles à l'humanité? Il en est donc de même de la dépendance qui en découle. Comment donc l'égalité peut-elle être naturelle?

Chaque homme dans le fonds de son cœur à droit de se croire entièrement égal aux autres hommes. Nouvelle fauffeté. Un enfant n'a point droit de se croire entièrement égal à son Père. La nature accorde à ce dernier la supériorité & le droit de commander. A moins qu'un homme ne soit aveuglé par l'orgueil, maladie trop commune chez nos Philosophés, il doit reconnoître qu'il y en a d'autres qui lui sont supérieurs par leurs talens naturels ou acquis.

Dans tout cet article on ne voit rien qui caractérise le génie philosophique; point de justesse dans les réflexions, point de suite dans les raisonnemens, point de morale dont on puisse profiter. Au lieu de faire envisager l'inégalité des conditions & la dépendance mutuelle des hommes comme un dessein marqué de la providence & un ordre légitime auquel tout homme doit se soumettre, on les présente comme

un effet du hazard dont on ne voit ni la fin ni l'utilité, & auquel chacun peut se soustraire sans conséquence, par la seule vue de son intérêt. Morale détestable qui autorise tous les séditieux & les ambitieux de l'univers.

E N F E R.

LA seule réflexion juste qu'il y ait sous ce titre, c'est que la raison suffit pour nous persuader qu'il y a des peines & des récompenses après cette vie. Les Loix ne peuvent punir que les crimes publics, tout ce qui est secret leur échappe: Il faut donc que la justice divine supplée à leur impuissance, en punissant après la mort les désordres qui n'ont point été vengés en cette vie.

D'ailleurs souvent le crime heureux & puissant triomphe sur la terre, tandis que la vertu est opprimée; il faut donc qu'il y ait une autre vie où le crime sera puni & la vertu récompensée.

Mais comment cette Doctrine peut-elle s'accorder avec ce que nôtre Philosophe enseigne sur la fatalité? Si l'homme n'est pas libre, peut il être digne de peine ou de récompense? Voilà ce que l'on ne nous a point encore expliqué,

Les Persans, dit-il, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs imaginèrent des punitions après cette vie, & de tous les Peuples anciens que nous connoissons, les Juifs furent les seuls qui n'admirent que des châtimens temporels. C'est une répétition de la calomnie que nous avons déjà réfutée à l'article *Ame*, & ce n'est pas la dernière fois que notre Auteur y reviendra. Sa méthode ordinaire est d'insister d'avantage sur les faits les plus faux pour séduire les Lecteurs. Avant que d'en venir au fonds de la question il y a quelques remarques à faire.

1°. Nous ne sommes instruits de la croyance des Chaldéens, des Egyptiens, des Grecs, que par des Auteurs & des Monumens postérieurs de plusieurs Siècles à celui de MOYSE; nous n'avons aucune connoissance de ce que pensoient ces Peuples avant le temps de SALOMON. Quand donc il seroit vrai qu'avant cette époque les livres des Juifs ne font point mention de la vie à venir, dès que SALOMON aussi ancien qu'HOMÈRE en a parlé; il s'en suivroit toujours que cette opinion a été établie chez les Juifs aussi-tôt que chez les autres Nations: Et dans ces temps là les Juifs ne pouvoient l'avoir empruntée de personne.

2^o. Dans l'article MOYSE, notre Auteur soutient que le Pentateuque n'est point l'ouvrage de ce Législateur, qu'on doit l'attribuer à ESDRAS ou à quelqu'autre Ecrivain postérieur à la captivité de Babylone. On enseigne la même chose dans la philosophie de l'histoire (*). Si cela est, comment un Auteur qui a pu puiser chez les Chaldéens la croyance des Enfers n'en a-t-il rien dit dans le Pentateuque, tandis que les traducteurs Chaldéens de ce livre professent hautement cette même opinion? Voilà un mystère inconcevable que notre Philosophe auroit dû éclaircir.

3^o. Il est faux que *de tous les anciens Peuples que nous connoissons les Juifs soient les seuls qui n'admirerent que des châtimens temporels*. Les Chinois dont on nous vante l'antiquité, les Loix, la sagesse, le Gouvernement, ne croient point, selon nos Philosophes, l'immortalité de l'ame ni la vie à venir; c'est du moins ce que l'on nous assure dans la philosophie de l'histoire (**). L'ignorance que l'on attribue à MOYSE lui seroit donc commune avec CONFUGIUS, dont on fait de si pompeux éloges.

(*) Chap. 28., page 134.

(**) Ch. 17. & 18. page 80. & 95.

Suivons notre Auteur. *Il est ridicule, dit-il, de croire ou de feindre de croire sur quelques passages très-obscurs, que l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs, par leur Lévitique, par leur Décalogue, quand l'Auteur de ces Loix ne dit pas un seul mot qui puisse avoir le moindre rapport avec les chatimens de la vie future.* On a insisté sur le même reproche dans le traité sur la tolérance (*). Supposons pour un moment qu'il n'y ait rien dans les livres de MOYSE qui ait rapport aux chatimens de la vie future, s'ensuit-il de là que les Juifs ne les ont pas crus? Sur le témoignage très superficiel & très obscur de quelques Ecrivains Grecs, notre Auteur assure que les Chaldéens & les Egyptiens ont été persuadés de cette vérité: Et malgré la profession de foi des Auteurs Juifs postérieurs à MOYSE, on s'obstine à soutenir que ce Dogme n'étoit pas connu des anciens Juifs; telle est l'équité de nos Philosophes.

Il n'est pas question de sçavoir si l'Enfer étoit admis par les anciennes Loix des Juifs ni par leur Décalogue, mais si c'étoit la croyance de la Nation. Nous prouveroit-on ce Dogme *par les anciennes Loix*

(*) Chap. 13, page 130. & 135.

des Chaldéens & des Egyptiens? Pour qu'une vérité soit reconnue chez une Nation, est-il nécessaire qu'elle soit établie par une Loi expresse, ou même consignée dans le Code des Loix? N'est ce pas là le plus ridicule de tous les sophismes?

Nous soutenons que les anciens Juifs ont cru & professé constamment l'immortalité de l'ame & la vie future; & nous le prouvons 1^o. par le soin qu'ils prenoient de donner à leurs parens une sépulture honorable & par le respect qu'ils avoient pour les tombeaux de leurs ancêtres. Usage que le livre de la Genèse nous fait remarquer chez les anciens Patriarches, ABRAHAM & JACOB: Usage qui pratiqué de même chez les Egyptiens est une des plus fortes preuves que nous ayons de leur croyance (*).

2^o. Par la coutume abusive & superstitieuse d'interroger les morts, pour apprendre d'eux l'avenir & les choses cachées; coutume que MOYSE a défendue à son Peuple dans le Lévitique & le Deuteronome; coutume qui est rapportée de même par HOMERE, & qui est le monument le plus authentique de l'opinion des Grecs touchant les Enfers.

(*) Voyez CICERON Tuscul. quest. L. II. n. 27. & 31.

3°. Par le témoignage des Ecrivains postérieurs à MOYSE, qui n'ayant pu puiser cette vérité chez les autres Nations avec lesquelles ils n'avoient aucun commerce, n'ont pu en être instruits que par la tradition commune de leur propre Nation. L'Auteur de l'Eclésiaste réfléchissant sur les crimes de son Siècle, dit qu'il a vu l'impie régner sur le siège de la justice, & l'innocence à la place de l'innocence (*). Il en conclut que Dieu jugera le juste & l'impie & que chaque chose aura son temps. Il rapporte ensuite le langage d'un incrédule qui décide que l'homme meurt comme les bêtes & qu'il n'y a point de différence entr'eux (**). Il le réfute plus loin, & parlant de la mort il dit : Lorsque la poussière dont nous sommes formés rentrera dans la terre, & que l'Esprit retournera à Dieu qui l'a donné. Il seroit inutile de rassembler d'autres passages.

4°. Par la leçon que J. C. fait dans l'Evangile aux Saducéens qui nioient la résurrection des corps & l'existence des Esprits. Il leur reproche qu'ils n'entendent point les Ecritures. N'avez-vous pas lu, leur dit-il, touchant la résurrection,

(*) Chap. 3. v. 16 & 17.

(**) Chap. 12. v. 7.

ce que Dieu lui même vous a dit : Je suis le Dieu d'ABRAHAM, d'ISAAC & de JACOB ? Il n'est point le Dieu des morts, mais le Dieu des vivans ()*. J. C. auroit-il pu faire ce reproche aux Saducéens, si la vie future n'avoit pas été un point de l'ancienne croyance des Juifs ? Nous osons défier nôtre Philosophe de nous donner des preuves aussi concluantes que celles-ci, de la foi des autres Nations.

Il continue. *On seroit en droit de dire au rédacteur du Pentateuque : Vous êtes un homme inconsequent & sans probité comme sans raison, très indigne du nom de Législateur que vous vous arragez. Quoi, vous connoissez un Dogme aussi réprimant, aussi nécessaire au Peuple que celui de l'Enfer, & vous ne l'annoncez pas expressement ! Et tandis qu'il est admis chez toutes les Nations qui vous environnent, vous vous contentez de laisser deviner ce Dogme par quelques commentateurs &c.* Il met ensuite dans la bouche de l'Auteur des Loix Juives une réponse fautive & ridicule pour se donner le plaisir de la réfuter. Rien de si commode que cette façon de disputer.

Mais que répondroit nôtre Philosophe, si le rédacteur du Pentateuque lui adres-

(*) Matt. 22. 31.

soit à son tour cette harangue? „ C'est
 „ vous-même, Censeur téméraire de mes
 „ loix, qui méritez les épithètes que
 „ vous me prodiguez, qui êtes indigne
 „ du nom de Philosophe que vous vous
 „ arrosez¹. Vous êtes un homme in-
 „ conséquent. Vous me reprochez une
 „ omission dont on peut accuser tous les
 „ anciens Législateurs de l'univers; je
 „ vous défie d'en citer un seul qui ait
 „ fondé ses Loix sur la croyance d'une
 „ autre vie & d'un Enfer. Pas un seul
 „ qui en ait parlé, pas même CONFUCIUS
 „ votre Héros, que vous exaltez, jus-
 „ qu'à lui donner la préférence sur le
 „ Législateur des Chrétiens. De quel
 „ front osez-vous me blâmer d'une faute
 „ prétendue qui me seroit commune avec
 „ tous les sages qui ont vécu après moi?
 „ 2°. Vous êtes un homme sans pro-
 „ bité. Vous assurez faussement & con-
 „ tre votre conscience que le Dogme d'u-
 „ ne autre vie étoit admis chez toutes les
 „ Nations dont j'étois environné. Vous
 „ n'en avez aucune preuve qui ne soit
 „ postérieure à mon Siècle de plus de
 „ 700. ans; & vous supprimez malicieu-
 „ sement les témoignages de cette croyance
 „ que l'on trouve, soit dans mes livres,

soit

soit dans les Ecrits de ceux qui ont
suivi ma Doctrine.

3°. Vous êtes un homme sans rai-
son qui ne voyez pas ou qui ne vou-
lez pas voir les motifs de ma conduite.
Il n'étoit pas nécessaire d'apprendre à
mon Peuple une vérité dont il ne dou-
toit pas, qu'il tenoit de nos Pères par
une tradition constante & jamais inter-
rompue, dont il faisoit même un abus
que je lui ai défendu expressément. Il
eut été dangereux d'y insister plus que
je n'ai fait; par la connoissance que
j'avois du caractère des Hébreux, j'ai
eu lieu de craindre que le Dogme d'u-
ne vie à venir ne fit naître parmi eux
le même abus qu'il a causé chez d'au-
tres Nations, ou cette opinion a enga-
gé les femmes, les esclaves, les sujets,
les amis, à se tuer, pour aller servir
dans l'autre monde l'objet de leur res-
pect & de leur amour (*).

Vous répétez sans cesse que je n'ai
proposé à mon Peuple que des chati-
mens temporels; devois-je faire autre-
ment? Il s'agissoit du sort general d'u-
ne Nation dont Dieu lui-même vouloit

(*) Voyez l'Esprit des Loix L. 24. page.
390.

„ être Souverain, qu'il vouloit punir &
 „ récompenser lui-même. Il n'étoit point
 „ question de la destinée éternelle de cha-
 „ que particulier, comme vous affectez de
 „ le faire croire. Elle étoit suffisamment
 „ connue par la foi de nos Pères, plus
 „ ancienne que mes loix, & à laquelle je
 „ n'ai jamais donné atteinte.

„ Autre chose est de fixer la croyance
 „ & les Dogmes de la Religion, autre
 „ chose de régler le culte public & de
 „ donner des loix. La première étoit éta-
 „ blie chez les Hébreux longtemps avant
 „ moi: Dieu lui même y avoit pourvû
 „ en instruisant nos Pères dès le com-
 „ mencement du monde. La législation
 „ seule & le culte public étoient l'objet
 „ de mon Ministère; c'est dequoi je me
 „ suis occupé. Chez toutes les Nations
 „ de l'univers le fonds de la Religion a
 „ précédé la police & les loix. „ C'est
 „ ainsi qu'il falloit faire raisonner MOYSE ou
 „ son Apologiste; mais le censeur avoit ses
 „ raisons pour leur prêter un autre langage.

Selon lui, les Juifs ne se servoient du
 mot qui répond à *Âme*, que pour signi-
 fier *la vie*; d'où il prétend conclure qu'ils
 n'avoient point d'idée de la spiritualité de
 l'ame. Si ce raisonnement étoit solide,
 il prouveroit qu'aucun peuple ne l'a con-

nue. Chez les Grecs, chez les Romains, chez nous, les termes qui désignent l'ame ne signifient dans leur origine que le soufle, la respiration, la vie, comme chez les Hébreux; il n'y auroit pas besoin d'employer beaucoup d'érudition Grammaticale pour le prouver. Les noms mêmes employés par les Philosophes pour exprimer l'intelligence ou la faculté de penser sont empruntés des choses corporelles; & cela ne pouvoit être autrement: Un objet spirituel ne peut être désigné que par une Métaphore.

Selon lui encore, les Juifs ne connurent Dieu, ses Ministres, ses Anges que comme des Etres corporels: *La distinction de l'ame & du corps, l'idée d'une vie après la mort ne peuvent être que le fruit d'une longue méditation & d'une philosophie très fine.* Tout cela est faux & contradictoire. 1°. Le Philosophe nous a dit d'abord que *les Persans, les Chaldéens, les Egyptiens, les Grecs, imaginèrent des punitions après la vie*; ils eurent par conséquent l'idée *d'une vie après la mort*; il s'en faut cependant beaucoup que ces peuples fussent capables *d'une philosophie très fine*, sur tout au siècle où l'on place MOYSE & la composition du Pentateuque.

2°. Il est faux que les Juifs aient conçu Dieu & les Anges comme des Etres corporels; ils ont désigné les opérations de Dieu & des Esprits par les mêmes termes qui expriment les opérations humaines, parceque leur langage ne pouvoit leur fournir d'autres expressions. Et ce défaut, si c'en est un, leur est commun avec tous les autres peuples sans exception.

3°. Il est encore plus faux que la distinction de l'ame & du corps soit le fruit des méditations des Philosophes: Tous les peuples, même les plus sauvages, ont fait cette distinction. Ils ont senti que le corps étoit incapable de se mouvoir lui-même; plutôt que d'admettre une force motrice dans la matière, ils ont supposé des esprits dans tous les corps où ils voyoient du mouvement; & cette croyance répandue d'un bout de l'univers à l'autre a été la source du Polythéisme.

On n'a commencé au contraire à douter de la nature de l'ame & de la vie à venir, que quand les Philosophes se sont mis à disputer sur tout. Ils ont attaqué les premiers ces vérités essentielles que la nature avoit enseignées à tous les hommes. Ceux d'aujourd'hui ne font que re-

nouveller les absurdités des Epicuriens leurs prédécesseurs.

Demandez, nous dit on, aux Hottentots & aux Nègres s'ils connoissent la vie à venir? Assurément ils la connoissent; c'est un fait sur lequel il n'y a plus lieu de contester. Si des voyageurs mal instruits ont rapporté le contraire, d'autres mieux informés en ont fait des relations plus exactes. La vie des ames après la mort est un point dont tous les peuples sont persuadés. Le fétichisme des Nègres atteste hautement qu'ils supposent des esprits par tout: Or la vie des esprits est ce que nous appellons la vie à venir.

Enfin, selon nôtre Critique, les Pharisiens & les Esséniens chez les Juifs admirent la créance d'un Enfer à leur mode. Ce Dogme avoit déjà passé des Grecs aux Romains, & fut adopté par les Chrétiens. Voici en peu de mots, trois nouvelles faussetés que l'on veut nous insinuer. La Ire, que la créance d'un Enfer n'est pas plus ancienne chez les Juifs que les sectes des Pharisiens & des Esséniens, & que ce sont eux qui ont introduit ce Dogme. En cela l'Auteur se contredit, puisqu'il l'a fait remonter au moins jusqu'à la captivité de Babylone; & nous avons prouvé qu'il

remonte jusqu'à MOYSE. La 2de que les Pharisiens & les Esséniens admirent un Enfer à leur mode, ou d'une manière différente des autres Nations. Ce qui est faux. La 3me, que les Chrétiens adoptèrent sur l'Enfer l'opinion des Grecs & des Romains. J. C. n'a point emprunté d'eux sa Doctrine, il l'avoit puisée dans une source plus pure. Il a parlé de l'Enfer distinctement, avec toute la certitude d'un Législateur inspiré de Dieu, sans y mêler des fables ni de vaines imaginations. Il a fait de ce Dogme important la base de ses loix, ce qu'aucun autre n'avoit fait avant lui.

Le Philosophe ajoute que *plusieurs Pères de l'Eglise ne crurent point les peines éternelles. Il leur paroissoit absurde de brûler pendant toute l'éternité un pauvre homme pour avoir volé une chèvre.* Si on excepte ORIGENE, nous ne connoissons point de Père de l'Eglise qui ait révoqué en doute l'éternité des peines de l'Enfer. ORIGENE même ne pensoit point que les ames des méchans dussent jamais voir finir leur supplice pour commencer d'être heureuses, mais il imaginoit qu'après une certaine durée de peines Dieu anéantiroit ces Ames. Ce n'est pas qu'il lui parût absurde de punir éternellement le vol ou

l'homicide , mais c'est parce qu'il avoit peine a concilier cette vérité avec la miséricorde infinie de Dieu. Dire qu'il est absurde de punir éternellement le vol ou tel autre crime, c'est ouvrir la porte aux plus grands forfaits & mettre les scélérats plus à leur aise; on conçoit les conséquences qui en résultent contre la Société.

Un autre Philosophe , que nôtre Auteur appelle *un des plus grands Méthaphysiciens de nos jours*, a été plus réservé à prononcer sur l'absurdité prétendue de l'éternité des peines de l'Enfer; il n'a pas osé décider si les tourmens des méchans finiroient un jour (*). Mais où la raison se tait, la révélation parle; c'est une témérité inexcusable de la contredire sans fondement.

* * *

* *

*

(*) Emile. Tome 3. page 84.



S U I T E

Du 3me M E M O I R E

Sur les Gouvernemens qui doivent leur origine aux Principes Religieux.

§ 31. *La succession religieuse produisit les Chérifs de Maroc.*

Ou l'idée de schisme ne trouvoit point place, celle de succession religieuse servit à produire le même effet. Les Chérifs de Maroc prétendant être issus du sang de MAHOMET, ils exercèrent envers les Maures toute la rigueur de l'intolérance ecclésiastique. Ces religieux joignirent la rudesse du caractère Arabe à la férocité de l'esprit de conquête; ils continuent encore aujourd'hui de traiter leurs sujets comme à l'instant qu'ils les assujettirent. Ayant pour sujets des Maurisques fugitifs, & des Afriquains timides, ils n'ont aucune difficulté de tenir dans la sujettion les uns aussi bien que les autres.

Comme les parens de ces Princes ont les mêmes privilèges personnels, ces Monarques religieux ont le plus à craindre

de leur part. C'est pourquoi on voit tant d'exemples de fureur & d'atrocité dans l'histoire de ces despotes spirituels. Un tyran, qui l'est à titre de succession religieuse, est un Saturne qui dévore ses enfans. Son palais est un antre de Polyphème, d'où l'on ne sort qu'avec l'art d'Ulysse.

A raison de ce que le caractère d'un peuple est brut, le principe religieux agit avec moins de retenue. Parmi les Arabes qui cultivoient du temps de leurs Califes les arts & les sciences, il fut plus modéré qu'en Perse; & comme la Nation persanne est plus policée que celle de Maroc, le despotisme des Chérifs est encore plus cruel que ne fut celui des Sophis. Il en est [du fanatisme comme des boissons fortes, qui produisent les plus funestes effets parmi les Nations sauvages.

§ 32. *Le culte des Lamas est fondé sur l'ignorance des Tatares.*

LES Etats de la Tatarie, du Japon & du Pérou forment une progression semblable à celle qui règne dans les Etats religieux du Mahométisme: L'ignorance, la crainte & la docilité religieuse donnèrent le ton à ces Nations idolâtres. Les idées

religieuses des peuples bruts sont individuelles : Empruntées des personnes ou des corps, elles s'y rapportent entièrement. On ne put persuader qu'à un peuple abruti de croire un homme immortel : Cette idée d'immortalité étant une fois gravée dans l'esprit grossier des Tatares, le grand Lama se put élever jusqu'au grade de divinité vivante. Les plus grosses montagnes s'élèvent d'un sol aride & désert, & le pouvoir le plus fanatique s'exerce dans les plaines de l'ignorance & de l'abrutissement. Les préjugés religieux croissent toujours en raison inverse des talens. L'âme du Tatare, étant entièrement vuide, l'idée prodigieuse de l'immortalité du grand Lama est capable de la remplir & d'occuper toute son activité.

§ 33. *La crainte religieuse engendra le despotisme du Japon.*

UN peuple vif, emporté & violent doit avoir une régie imposante, & une religion terrible. La crainte est le seul ferment par le quel on puisse enchaîner l'humeur fougueuse des Japonois : C'est pourquoi le pontife de ce pays enjoignit l'observation des cérémonies religieuses, avec la passion d'un prêtre irrité & d'un

despote orgueilleux. L'autorité y suppléoit à la raison, & la crainte prenoit la place de tous les motifs d'humanité. Le Dairi, ayant été dans l'espace de plusieurs siècles le Jupiter tonnant du Japon, il eut enfin le sort des Califes. L'autorité militaire des Cubos lui arracha le sceptre, & le réduisit au simple titre de pontife. Comme le despotisme fondé sur la crainte religieuse, est le plus violent de tous, les Empereurs du Japon le laissèrent tel qu'ils le trouvoient établi: S'étant mis sur le trépié sacré, ils font publier leurs ordonnances comme des oracles; & quant à leurs personnes, il faut les révéler, comme le Démon du monde Japonois.

§ 34. *La docilité des Péruviens favorisa l'entreprise des Incas.*

LE Pérou eut un peuple doux & docile. Sa législation ressemble à un plan d'Agriculture qu'on propose aux premiers colons d'un pays. Les Incas n'employoient l'idée du singulier & de l'extraordinaire, que pour donner du relief à leurs vues industrieuses. Ces Princes ne pouvoient soumettre un peuple brut, qu'en perpétuant la surprise religieuse, qu'ils avoient

fait naître au premier instant de leur arrivée. Les Yncas, sans avoir rien su du culte des Persans, prirent pour emblème de la divinité, l'image la plus propre à égayer l'esprit, & à rendre les Péruviens doux & assidus au labourage des terres.

Le culte du soleil a produit les vertus sociales, la joie & la sérénité de l'esprit; au lieu que l'apothéose des hommes n'a fait qu'engendrer la haine & l'humeur farouche. L'un fut établi parmi les Nations paisibles, l'autre domina sur les Nations féroces. Le premier servit à la culture de l'esprit, le dernier le jeta dans l'abattement; on fonda le despotisme également sur ces deux idées. Il n'est pas étonnant que des idées confuses & individuelles aient donné lieu à l'orgueil humain, d'établir un empire absolu sur les idées & sur les sentimens des autres: Mais ce qui doit surprendre c'est que des vertus sublimes aient pu occasionner tous les maux que le pouvoir arbitraire entraîne après lui; & qu'on ait appuyé une hiérarchie superbe sur l'idée de la bénéfice universelle.

§ 35. *L'idée de la Hiérarchie est la base du Pontificat Romain.*

ON a eû de tout temps une idée confuse de félicité future. Les champs Elisées foulageoient l'homme accablé des misères de cette vie : C'étoit sur cette planche, que le malheureux vouloit se sauver du déluge de ses maux. Les plus honuêtes gens de tous les siècles ont regardé cette espérance comme une main secourable, qui pouvoit les tirer du désespoir : Mais le mal étoit qu'on forçoit les gens de sacrifier les douceurs les plus innocentes de cette vie à l'espoir ou à la crainte d'un état futur.

Le Fondateur de la religion chrétienne eut beau avoir les vues les plus défintéressées, en être le modèle & la victime : Ses successeurs sentant toute l'importance des lumières qu'il avoit données sur l'autre vie, ils les rendirent infiniment dispendieuses pour celle ci.

Cette religion, ayant un principe de bonté universelle, elle tient à tout le genre humain. Destinée à unir les hommes, & à les ramener à leurs vrais intérêts, elle n'eut point de régie extérieure. Cette marque distinctive de sa bonté inté-

rieure parut un défaut essentiel, aux premiers Ecclésiastiques du monde chrétien. Prenant la religion sous leur tutelle, dans le temps qu'elle étoit foible, haïe & persécutée, ils enfantèrent un plan d'ordre hiérarchique pour le Clergé, & un Code de canons & de rituels pour le peuple : De bienfaisante, douce & charitable, que cette religion étoit dans son origine, elle devint alors dure, partielle & tyrannique. L'ordre hiérarchique fut érigé en premier article de foi, & le corps des formalités religieuses engloutit les vertus & les sentimens du Christianisme. La forme de l'Empire Romain fut prise pour modèle du gouvernement Ecclésiastique, & l'on donna aux rites toute l'étendue qu'exigeoient les intérêts pontificaux. Dès-lors il ne fut plus question de loger dans cet hôtel de charité, tous ceux qui se présenteroient à sa porte : Mais on demanda premièrement à tous les passans, l'explication des armes & des inscriptions que le Souverain Ministre de la religion y avoit mises à son propre honneur.

S'il est vrai que le règne des favoris & des premiers Ministres est plus dur que celui des Monarques, la chose a principalement lieu en fait de religion. A peine un Prêtre se met-il à la place du chef de

sa créance, qu'il s'en arroe tous les droits. Les pontifes de Rome eurent le bonheur de persuader au monde, que la subordination Ecclésiastique, demandoit un chef absolu; que les ordres qui émanoient de sa pleine autorité, étoient infailibles, & qu'il étoit le maître spirituel & temporel de tous les Etats chrétiens.

Le vulgaire n'a une mesure fixe que pour les choses qui tombent sous les sens: Toutes les autres sont sujettes à des évaluations arbitraires. La vérité & la vertu n'ont une valeur précise que dans l'esprit du sage. Le peuple en fait hausser ou baisser le prix à sa fantaisie, ou plutôt à celle de ceux qui le dominant. Pour rendre les esprits populaires enthousiastes d'un objet, il ne s'agit que de leur présenter une idée religieuse, sous un point de vue imposant. L'idée de l'ordre est une espèce de charme pour le vulgaire; comme il n'aime pas à réfléchir, il se décharge de toutes les fonctions de son ame sur la capacité de ses supérieurs. L'autorité de la raison & de la vertu n'étant point respectée de l'homme, il se rend facilement au ton d'autorité publique. Pour peu qu'on sache faire jouer les ressorts de l'espérance & de la crainte, on fera de l'homme tout ce qu'on voudra. Exigez de l'o-

béissance, de la soumission, des dépenses, des macérations: L'homme n'en sera point révolté, pourvu que vous sachiez éblouir son imagination, que vous puissiez faire servir les passions à vos intérêts, & que vous vous absteniez d'exiger la vertu.

Les Papes firent, à cet égard, ce qu'on a toujours vû pratiquer dans les Etats despotiques. Le plus grand ressort de leur gouvernement fut d'éloigner des gens à talents, de flétrir & de rendre suspect tout ce qui respiroit l'esprit de recherche. Les ténèbres de l'ignorance furent les bois sacrés où l'on bâtit ce nouveau sanctuaire. Le grand nombre de cérémonies servit à distraire & à occuper l'attention du peuple; & si l'on se divisoit, ce fut sur des rites. Le formel de la religion, semblable à l'étiquette gênante d'une cour impériuse, remplissoit le monde de pratiques inutiles. L'homme adhère encore plus à ses usages qu'à ses préjugés, par la raison qu'il forme les derniers sur le modèle des premiers. Il plaide la cause de ses passions avec d'autant plus de force & d'ardeur, qu'elles sont colorées de prétextes plus spécieux. Les idées religieuses ont l'apparence la plus imposante: C'est pourquoi l'homme s'intéresse à leur maintien

avec

avec un enthousiasme des plus obstinés. Un édifice religieux, qui a pour base les préjugés publics, ne s'éroule que par sa grandeur énorme, ou par le défaut du ciment & de symmétrie.

§ 36. *Raisons de la décadence de l'autorité pontificale.*

Les schismes sont inévitables dans une monarchie religieuse. Ils existent à la façon des partis qui naissent dans un vaste empire. Le nombre des ambitieux augmente avec l'ambition. Ce fut le faste pontifical qui causa le grand schisme d'Occident : Aucun Prélat ne voulut céder à l'autre, & l'on vit à la fois plusieurs Pontifes. Les Princes & les peuples se mêlèrent de ces querelles, & ayant une fois touché à la triple couronne, il n'y eut qu'un pas jusqu'à la déposition des Papes. Il en est des personnes sacrées, comme des reliques, qui tirées de leurs chasses, ne sont plus en odeur de sainteté.

Les hommes ne gardent jamais le milieu : Ils passent d'une obéissance aveugle à une désobéissance semblable. Les Pontifes ne pouvoient se mettre à couvert des orages qui menaçoient leur autorité, qu'en

recourant aux forces des Princes qui vou-
loient bien unir leurs intérêts à ceux de
l'Eglise. Les Papes ne gardèrent enfin
une partie de leur autorité spirituelle,
qu'à la faveur de la temporelle dont ils
étoient déjà en possession. De leurs pré-
tensions immenses ils n'ont conservé que
les noms & les dates. Ce sont actuelle-
ment des antiques & des inscriptions à
demi effacées, qu'on à peine à lire sur
les ruines de leur ancienne autorité.

§ 37. *La Société des Jésuites a établi une
police religieuse au Paraguay.*

L'ORDRE des Jésuites a copié la con-
duite des Papes, à compter du temps de
leurs plus grandes prospérités. Cette so-
ciété, semblable à la pierre de Nabuco-
donosor, a souvent menacé le colosse pa-
pal, dont les pieds sont de fer & d'argile.
Dépositaires de la connoissance du monde,
& de celle des écoles, des missions &
des pratiques dévotes, ces religieux s'éri-
gèrent par tout en Vicaires des Souve-
rains Pontifes. Leur ordre, étant le der-
nier en ancienneté, il devint le premier
en rang & en dignité. L'office de leur
Général ressemble assez à celui des Prêtres
du Prétoire dans le Bas-Empire, dont

l'autorité alla jusqu'à faire trembler les Empereurs.

La police religieuse que cet ordre à établi dans le Paraguay, n'est qu'un échantillon de ce que la société avoit dessein d'introduire partout. L'entreprise n'ayant pas réussi en Europe & à la Chine, elle eut seulement du succès en Amérique. Le caractère brut de ces peuples, permit aux Jésuites de joindre l'autorité temporelle à la spirituelle. Dans les pays des Missions, ils pouvoient aller directement à leur but: Au lieu que dans les autres pays il leur falloit prendre une infinité de détours. La multitude & la variété de ces voies détournées firent souvent qu'ils s'égaroient dans le labyrinthe de leur politique; & l'on coupa le fil de leurs intrigues avant qu'ils pussent les conduire à leur fin. Tous les siècles & tous les peuples ne sont pas également susceptibles de gouvernemens religieux. Il en est comme des vœux monastiques, que l'on ne favorise plus, dès qu'on a une fois remarqué le nombre infini de personnes, & la quantité prodigieuse de biens, qui sont entrés dans la juridiction de l'Eglise, & qui ne servent plus l'Etat.

§ 38. *Remarques générales sur les Gouvernemens religieux.*

Tous ces gouvernemens religieux sont despotiques, L'homme emprunte de la sublimité de ses idées religieuses, celle de l'empire absolu qu'il exerce sur les autres. Il s'arroge la même infailibilité, dans l'exécution de ses desseins Ecclésiastiques, qu'il prend dans l'autorité avec laquelle il prescrit ses formulaires de foi & de doctrine. D'abord qu'il s'agit d'intérêts divins, ils ne veut être contredit & contrarié de personne. Celui qui le veut tirer de cet asyle sacré, commet à son sens un acte d'impiété & de sacrilège. Comme le monde entier est soumis à l'autorité de Dieu, chaque chef de secte le veut aussi soumettre à celle de ses opinions. Les hypothèses religieuses sont formées sur le même plan que celles des Philosophes. Si ceux-ci réduisent à leurs principes, le monde physique & intellectuel, ceux-là font la même tentative sur le monde moral & politique. Le souverain religieux croit avoir une sagesse, une vertu, une langue & une félicité universelle; sachant tirer dans son parti la crainte, la crédulité, la paresse & l'espérance de l'homme.

il domine l'homme entier. D'abord qu'un souverain religieux est en place, il jouit des privilèges d'un saint canonisé, dont toutes les actions passent pour des prodiges.

A mesure qu'un principe religieux approche plus du vrai, il établit une constitution plus conforme à l'équité & à la raison. Le gouvernement Juif conservoit à chaque Citoyen ses immunités personnelles. On n'osoit pas enfreindre par des ordonnances iniques & violentes, le respect dû à un être sage & juste. Ce qui gâtoit la législation Arabe étoit l'esprit d'intolérance universelle. Chaque Calife, étant un Souverain, armé contre toutes les religions différentes de la sienne, il ne put imiter la bonté & la miséricorde de son Dieu, qu'autant qu'il mit d'exceptions dans sa conduite publique. La haine religieuse pervertissoit encore davantage les Sôphis de Perse; & ces Princes exercoient un despotisme plus outré, que n'avoit été celui des Califes. Les Cherifs, qui avoient un principe d'orgueil personnel, poussèrent le despotisme aux derniers excès. Les mœurs des Pontifes Romains ne furent haïssables qu'au fort de leur zèle hiérarchique. Il y a des périodes

lumineuses dans leur histoire, qui font bien voir que le vrai esprit du Christianisme s'est franchi un accès jusqu'au cœur & aux sentimens de ces Hiérarques; & ils se rapprochent de leur origine à raison de ce que le système de l'Europe à plus changé à leur désavantage. Si l'on croit que la police que les Jésuites ont établie au Paraguay ne fait pas honneur à leurs vues politiques, elle en fait du moins à leur religion, qui n'a pas permis à ces Ecclésiastiques, de bâtir leurs tribunaux supérieurs sur des monceaux de cadavres humains.

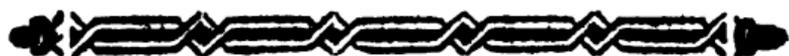
On ne peut jamais unir constamment l'opinion & la force, l'imagination & l'intelligence, la raison & le fanatisme. Un chef de secte religieuse n'est occupé que d'idées: S'il se métamorphose en Monarque, il faut qu'il s'attache aux faits; & il arrive rarement, que la qualité d'homme d'état & de guerrier expérimenté se rencontre avec celle d'Enthoufiaste. CROMWEL fut ce seul homme, qui fut unir ces deux caractères d'esprit. Fanatique dans sa vie privée, il ne le fut dans le cabinet, ni dans la mêlée. Il en étoit de son fanatisme, comme de la coquetterie d'Elisabeth, qui la faisoit servir à ses vues. Le peuple Anglois étant alors dans une

fermentation extraordinaire¹, on ne s'en fit écouter que par des mouvemens convulsifs. Enthoufiastes de leurs libertés, les Anglois seroient probablement allés jusqu'à démolir les fondemens de leur constitution : CROMWEL leur fit prendre le change, & il ne les occupa d'idées religieuses, que pour avoir plus de loisir de travailler à son élévation, à la quelle il fut unir intimement la grandeur de l'état.

Cette politique n'est d'usage que pour une occurrence particulière : La nouveauté d'une idée singulière produit toute seule un fanatisme universel. Si cette idée cesse d'éblouir par le charme de la nouveauté, le système se détruit de lui même. Ce ne fut pas tant l'incapacité du fils de CROMWEL qui ruina ses affaires, que l'impossibilité de perpétuer le fanatisme de son père. Le zèle dévot & républicain s'étant refroidi, on n'eut plus besoin de protecteur. Les sentimens de nature, ceux de politique & de bravoure l'emportent tôt ou tard sur la passion dévote. Ce fut le sort de tous les gouvernemens religieux. La théocratie Juive périt par les Romains. Le Califat fut détruit par les Tatares. Le Dairi fut déposé par le

Cubo. Les Empereurs dépossédèrent les Papes, & l'empire des Sophis tomba dernièrement par les Daghestans. Il arrivoit à tous ces états religieux, ce que l'on remarquoit dans le sac de Rome: Les ornemens religieux servirent de jouets aux Soldats.





S U I T E

Du passage par le Nord, aux Indes Orientales & Occidentales.

P O U R tenter cette découverte par le Nord-Est, il convient d'armer deux Frégates les meilleures voillieres qu'il sera possible; l'une de 34 à 36. Canons, & l'autre de 22 à 24. Le détail de l'armement tant en agrès, appareaux, utenciles; qu'en nombre d'équipages, vivres & marchandises dont il faut un peu de toutes sortes, acause des différens pays & peuples où l'on peut aborder chemin faisant, est inutile à faire ici.

Supposant que Copenhague soit le lieu de l'armement & du départ, & soit aussi près pour le premier Méridien de ce Voyage; il faut 1°. que les deux Frégates aillent d'abord reconnoître le Cap, qui git par les 70 à 71. degrés Nord, que de là elles fassent le Nord-Est, jusques à ce qu'elles se soyent élevées jusqu'aux 75 degrés de latitude Nord, & aux 34 à 35. degrés de longitude de Copenhague; 2°. que de ce point elles portent droit dans le Nord jusqu'à ce qu'elles ayent atteint les 84 ou

85. degrés de latitude Nord, si aucune terre ne s'y oppose; 3°. que de ce second point elles courent droit dans l'Est jusqu'à ce qu'elles ayent atteint les 155. degrés de longitude de Copenhague, qui font les 180 degrés du premier méridien pris sur l'Isle de Fer; 4°. que de ce troisième point elles rabatent droit dans le Sud & baissent jusques par 60 degrés de latitude Nord.

. Si jusques là elles n'ont point trouvé des terres, elles continueront leur route droite dans le Sud jusques par les 50 degrés de latitude Nord, alors elles seront sûres du passage, si elles arrivoient selon cette route à cette latitude de 50 degrés Nord, sans avoir rencontré aucunes terres, parce qu'elles seront pour lors à la hauteur de la terre de Jesso. Supposant donc qu'elles soyent arrivées à cette latitude de 50 degrés Nord sans aucun inconvénient, il convient qu'alors la Frégate de 24 Canons fasse route droit dans l'Est pour aller reconnoître les terres de l'Amérique pour cette latitude; ce qu'on ne dit pas sans raison, attendu qu'il y a là un pays habité par des peuples très-doux, polis, civilisés & habillés presque à la Japonoise; gissans depuis les 45. jusqu'aux 52. degrés de latitude Nord, & depuis

les 260, de longitude jusqu'aux 255 de longitude du premier méridien pris sur l'Isle de Fer. Cette grande contrée s'appelle le Pays des Moëzemsecs, découvert par le Baron de Laöutan par les terres. Il dit que c'est un pays si riche qu'il y a vules utenciles les plus ordinaires en argent; & qu'à l'Est de ce pays, celui qui le touche est habité par des peuples rustres & farouches; ce qui donne lieu de penser que cette différence des mœurs des Moëzemsecs, peut provenir de ce que leur pays poulsant assez avant dans l'Ouest pour confiner aux mers du Japon, est peut-être fréquenté par les Japonois, & d'un Commerce avantageux pour ces derniers, dont la communication à rendu les Moëzemsecs sociables & doux comme ils sont.

Pendant que la Frégate de 24 Canons seroit occupée à cette découverte, celle de 36 étant arrivée, comme on l'a dit, aux 50 degrés Nord, seroit route droit dans l'Ouest pour rencontrer la terre de Jesso & y relacher. Elle y attendroit aussi le retour de la Frégate de 24 Canons, dont les ordres seroient de revenir au rendez-vous de la terre de Jesso, par les 50 degrés de latitude, sitôt qu'elle auroit touché aux terres de l'Amérique, par la même latitude & pris une connoissance suf-

Étante du pays & de ce qui peut s'y faire pour le commerce.

Si par hazard la Frégate de 36 Canons, n'ayant pas trouvé un mouillage favorable à la côte de Jesso, par les 50 degrés de latitude, avoit été obligée pour en trouver un, de baisser de latitude depuis les 50 degrés jusques aux 45. la Frégate de 24 Canons étant arrivée au rendez-vous de 50 degrés de latitude à la terre de Jesso, & n'y trouvant pas celle de 36 Canons, parcourra aussi la côte en baissant jusqu'aux 45 degrés pour la rencontrer.

Si l'on veut se donner la peine de calculer le chemin qu'il y a à faire depuis le départ de Coppenhague jusques à l'arrivée de la Frégate de 36 Canons à sa relache à la terre de Jesso; & le retour de celle de 24 Canons à la dite relache de Jesso; on verra que deux mois sont plus que suffisans pour le tout, surtout avec deux Frégates fines voilières; parce qu'il est connu de tous les navigateurs que tout Navire médiocre voilier, fait mille lieues en route par mois; nonobstant les calmes & les détours que causent les vents contraires. Il faut excepter seulement de cette règle, les cas tout-à-fait extraordinaires, qui sont rares.

On peut donc dire presque avec certitude, que deux mois sont plus que suffisans pour arriver à la relache de la terre de Jessô, & pour que la Frégate de 24 Canons y soit de retour, & on adopte d'autant plus volontiers cette opinion, qu'on ne pense pas que l'extrémité Occidentale de la terre de l'Amérique qui git par les 50 degrés de latitude Nord, soit à plus de cent lieues de la côte la plus Orientale de Jessô.

Comme dans un premier voyage fait pour une découverte, on ne peut guères se proposer autre chose que la découverte même, de prendre langue & connoissance de ce que l'on peut, en passant sans s'arrêter, & qu'il est question principalement pour un premier voyage de revenir dans la même saison sans attendre l'autre; dès que les deux Frégates réunis à la relache de la terre de Jessô, se feront ravitaillées & mises en état, elles partiront pour revenir par le même route à Coppenhague; & selon le tems qu'elle auront devant elles, elles pourront prendre connoissance chemin faisant, des terres les plus orientales & les plus Nord de l'Asie, où peut-être trouveront elles quelques port qui serviroit de relache pour un second voyage. Elles doivent toujours s'occuper aussi des parties

de commerce qui pourroient s'y rencontrer ; car partout où il y a des hommes, il y a aussi quelque partie de commerce à y faire.

On dit donc qu'en partant de Coppenhague pour cette expédition, les derniers jours de Mai, les deux Frégates y seront de retour avant la fin d'Octobre de la même année.

Il ne faut pas s'imaginer que la fin d'Octobre soit une saison trop avancée pour le froid ; & par conséquent trop tardive pour l'arrivée. On pourroit même pousser cela jusqu'au mois de Novembre pour l'arrivée ; parce que ceux qui ont fréquenté le Nord, savent très-bien que les chaleurs y sont tardives, & plus fortes dans l'arrière saison qu'au mois de Juillet, c'est-à-dire, plus en Automne qu'en Été, & par cette raison même les deux Frégates à leur retour n'auroient que faire de s'élever en latitude jusques aux 85 degrés comme en allant, & pourroient au contraire fréquenter la côte Septentrionale de l'Asie dans tout le cours de leur route, s'en tenant seulement à 50 lieues de distance, & y rabattant même quelques fois jusques à en prendre connoissance dans les endroits qui pousseroient le plus au Nord pour les raisons qu'on a déjà rapportées.

Par exemple il seroit bon qu'elles vins-
sent à tarrir par les 63 à 64 degrés Nord,
& par la longitude de 155 degrés du pre-
mier méridien pris sur l'Isle de Fer, qui
font les 129 degrés du premier méridien
pris à Coppenhague. Là elles trouveroient
les montagnes de Noëff découvertes par les
soins du Czar Pierre, & marquées indé-
finies à cette latitude & congitude plus
haute que les 64 degrés, & cela ne leur
ferrit en ce cas que plus favorable.

C n'est pas une chose inutile de pren-
dre le plus de point de connoissances &
d'attérages que l'on peut dans une route,
cela sert au contraire beaup pour d'autres
voyages. Au reste les circonstances dé-
terminent. L'on ne finiroit point s'il fal-
loit supposer tout ca qui peut se rencon-
trer, & c'est à la prudence & à l'expé-
rience du chef & des Officiers à suppléer
à ce qu'il n'a pas été possible de prévoir.
Le pris qui pourroit arriver de tout ceci,
est que si par quelque aventure extraor-
dinaire on se trouvoit au retour, avan-
cé dans la saison, & que l'on prévît ne
pouvoir pas arriver à Coppenhague av-nt
les glaces, n'y auroit qu'à hyverner en
quelque endroit d l'Asie de la plus basse
latitude qu'on pourroit. Le Golph de l'Een
& la rivière par exemple, présente un azi-

le assez favorable pour cela, ne gissant que par les 63 à 64 degrés de latitude: il faudroit cependant toujours prendre la précaution de se giter sous terre pour éviter les inconvéniens qui sont arrivés à Barentz qui se logea comme il pût.

Si l'on vouloit que dès cette première tentative, les Frégates ne revinssent qu'à l'autre saison, alors il faudroit avoir pour objet de les faire hyverner à Canton dans la Chine, & en ce cas leur donner un demi fonds en argent pour y faire leur traité, ce qui dédommageroit des fraix de l'hyvernage & du voyage.

Dans cette supposition, comme les deux Frégates auroient beaucoup plus de tems devant elles pour leur traversée en allant ainsi qu'en revenant, elles pourroient s'attacher à prendre connoissance de beaucoup plus de passage le long des côtes de l'Asie & de l'Amérique, que dans première supposition; ce qui sera utile pour un second voyage. En partant de Coppenhague dans le même tems qu'on a dit, on même vingt jours plus tard, elles n'auroient besoin de s'élever d'abord que par les 80 degrés Nord, au lieu de 85 degrés, ensuite de ce point là, courir à l'Est jusques par les 95 degrés de longitude du premier méridien sur Coppenhague, & de

à faire le Sud-Est pendant 50 lieues, puis le Sud jusqu'à ce qu'elles eussent connoissance de terre; puis enfin de ce point, les côtoyer en s'en éloignant à des distances raisonnables, & s'en rapportant à la vue de fois à autre, & faisant côte aussi de tems-en-tems pour en prendre connoissance, Etant enfin arrivées par les 55 degrés Nord, elles feroient alors route pour aborder la terre de Jesso, à quelque bon mouillage, où la Frégate de 24 Canons laissant celle de 36, iroit à la découverte des terres de l'Amérique, dont elle parcourroit les côtes en baissant de latitude jusques aux 45 degrés; & après bonne & due connoissance prise de ce qui se trouveroit dans cet espace de terre ou côtes, elle iroit rejoindre la Frégate de 36 Canons & delà elles partiroient toutes deux de conserve pour se rendre à Canton, & prenant leur route soit par l'Est, soit par l'Ouëst du Japon.

Quand on supposeroit que les retards de toutes ces découvertes & relaches, seroient cause que les Frégates, n'arriveroient à Canton, qu'en Octobre & même vers la fin, (ce qui est bien tout ce qu'on peut supposer de plus) elles arriveroient encore assez à tems à la Chine pour y faire une traite favorable. Elles

seroient leur départ de la Chine dans le mois d'Avril, ce qui leur donneroit le tems de revoir au retour les endroits de l'Amérique & de l'Asie qu'elles auroient découverts en allant, d'y faire peut-être quelques ventes favorables de leurs marchandises de la Chine, même aussi de découvrir de nouveaux endroits dans ces deux parties du monde, & enfin de se rendre à Coppenhague dans le mois d'Août ou de Septembre.

Maintenant il faut supposer pour un moment qu'il n'y a point de passage entre l'Asie & l'Amérique, & que la terre découverte par DON JUAN DE GASMA, que nous regardons comme une des extrémités occidentales de l'Amérique, & qui gît selon de certaines Cartes par les 180 degrés de longitude du premier Méridien pris sur l'Isle de Fer, & par les 47 à 50 & 55 degrés de latitude Nord, touche à la terre de Jesso par quelque point, laquelle terre de Jesso nous regardons pour un moment comme l'extrémité orientale de l'Asie.

Dans cette supposition, il n'y a rien à changer au tems du départ de Coppenhague, ni à la route indiquée pour s'élever jusques par les 85 degrés de latitude, & courir à l'Est jusques par les 180 de lon-

gitude du premier Méridien pris sur l'Isle de Fer ; parce que sûrement on trouvera cette terre de Gasma, & après en avoir parcouru les côtes pendant un tems, toujours dans la vue de quelque Commerce, on reviendra en fréquentant les côtes de la terre de Jesso, après avoir baissé de latitude depuis la première terre connue, toujours dans les mêmes vues de quelque Commerce, & l'on ne sera très assurément pas quatre mois en tout à ce voyage, pour être de retour à Coppenhague ; & qui fait si par hazard en soutenant par exemple la haute latitude de 85 degrés depuis le point qui a été marqué après le départ de Coppenhague ; si soutenant cette haute latitude jusques par les 180 degrés de longitude, & même pouffant toujours au delà en longitude, on ne feroit pas le tour du Pôle Arctique sans obstacle & sans qu'il se rencontre de terre, au moyen de quoi on reviendroit à Coppenhague en bien moins de tems, en laissant Spitzberg à Stri-bord, par la même route qu'on auroit fait en partant ? Cette découverte à la vérité, ne seroit pas d'une grande utilité actuelle, mais elle donneroit des lumières sur la question du passage par l'Ouest, étant arrivé par les 80 ou 85 degrés Nord

du départ de Coppenhague & cette route seroit plus courte que par l'Est. Car il peut fort bien se faire que ce que nous appellons le Pôle Arctique, ne soit qu'une étendue de mers sans terre, qui depuis les 90 degrés s'étend en toute la circonférence jusques par les 85 degrés, ou même les 82 degrés. de latitude, sans qu'il se rencontre de terres.

Comme nous regardons la négative du passage comme erronnée, il nous reste une chose à dire à laquelle les Frégates pourrout donner leurs soins pour le découvrir dans leurs routes, si le tems le leur permet, ce seroit de voir si ce qu'on appelle la mer d'Amour, qui baigne d'un bord les côtes du pays de Giliaki & Niathan, & d'autre bord les côtes de Jessô, communie avec la grande mer au Nord de l'Asie, & forme par ce moyen une Isle de la terre de Jessô. Car en ce cas, au lieu de passer à l'Est de la terre de Jessô pour aller à la Chine, on pourroit enfile la mer d'Amour, laissant la terre de Jessô à bas-bord ou à l'Est de soi; ce qui abrégeroit le voyage & procureroit peut-être quelque découverte de Commerce utile, soit à la face ou à la côte de l'Ouest de la terre de Jessô, & si toutes ces parties de découvertes & d'établissmens de re-

laches ne pouvoient pas se faire dans le premier voyage, elles s'acheveroient dans le second.

Un des points les plus essentiels pour la réussite d'une découverte, est la conservation de la santé des équipages : Il est donc d'une nécessité absolue de ne rien épargner de tout ce qui peut contribuer à la leur conserver, & à éloigner d'eux le plus terrible fléau de la mer, qui est le scorbut, ainsi qu'à en garantir la communication; supposé que quelqu'un d'entr'eux vint à en être attaqué.

Les précautions générales à prendre à cet égard, sont de choisir des hommes sains & robustes, de bonne volonté & courageux, qui n'aient aucune atteinte antécédente du scorbut. On doit préférer cent hommes de cette sorte à cent cinquante médiocres & de santé équivoque.

Il faut que les Capitaines & Officiers les traitent humainement, les nourrissent bien; qu'ils aient soin de les faire égayer par quelque instrument propre à les faire dancer en rond, qu'ils ne les punissent que selon les ordonnances, & quand il n'est pas possible de s'en dispenser, les regardant leurs enfans, & cependant leur lais-

sant appercevoir une fermeté raisonnable capable de tenir contre tout complot & toute cabale que les mutins pourroient former. Car quand un Equipage voit que le terme à peu près nécessaire pour trouver terre, est passé; que les vivres sont à leur fin; le chagrin & la crainte de périr les porte à la révolte; ainsi que l'a éprouvé CHRISTOPHE COLOMB, qui heureusement pour lui trouva enfin la terre, après trois jours de répi qu'il avoit demandé à ses équipages mutinés.

Parmi les bonnes méthodes pour entretenir la santé des équipages, le déjeuner chaud qui est du gricourt cuit & crevé à l'eau, est très bon; ainsi que de leur faire boire de tems en tems de l'eau de café. Cette eau de café crud & entier sans le concasser ni bruler, bouilli dans l'eau, est une boisson très saine, & cependant le café employé à cet usage; peut être rôti, moulu, & pris en café à l'ordinaire.

Le stocfish est encore une très bonne nourriture; mais une des principales attentions qu'on doit avoir, c'est d'établir un Ventilateur à l'Angloise dans chaque Frégate pour renouveler l'air, & d'entretenir l'eau douce, de manière qu'elle ne se corrompe ni ne pue point: Pour cet

effet il n'y a qu'à mettre dans chaque barrique d'eau, une ou deux onces au plus d'esprit de souffre tiré par la campane, & l'eau ne se corrompra pas. Cela tuera même les vers qui pourroient s'y être engendrés avant de l'y mettre & les fera tomber au fond de la futaille ou de la jarre. Il n'est point à craindre que cette petite quantité d'acide sulphureux puisse nuire en aucune manière au corps, puisqu'on voit tous les jours donner à des malades en plusieurs cas jusques à 7 & 8 gouttes d'esprit de souffre ou de vitriol ou de sel dans un verre de boisson, dont on n'apperçoit que de bons effets; & que deux onces de cet esprit noyées dans une barrique d'eau, ne font pas deux gouttes par pintes.

Une quantité suffisante de linge & de hardes de rechange contribue beaucoup à la salubrité des équipages, ainsi que les vivres frais & de bonne qualité. Quant à la quantité de vivres, d'eau & de bois, ou de charbon de terre, on peut s'arranger de façon à en charger pour six mois, & pour un an de vin & d'eau de vie.

Il sera nécessaire que le Chef qui doit conduire l'entreprise, soit mis au fait du fond des choses avant de partir, en exigeant de lui le secret sous son serment.

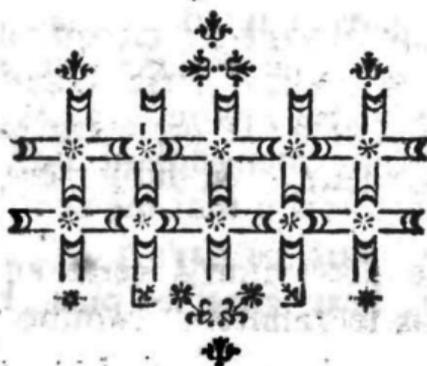
Ses ordres & paquets d'instructions porteront qu'il assemblera le Conseil, composé du Capitaine de l'autre Frégate & de tous les Officiers des deux bords, à la vue du Nord-Cap; & que là sous le même serment du secret, il leur communiquera le sujet de sa mission, afin que concourant tous ensemble dans le même esprit & le même zèle au succès du voyage, ils sachent à quoi s'en tenir & soyent plus encouragés, soit à contenir les équipages dans leur devoir, soit à nourrir adroitement leur espérance.

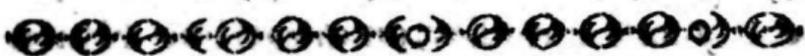
Quoi que la route d'aller & de retour soit indiquée ici, il faudra laisser à la prudence du Chef & du Conseil d'y changer, ajouter ou retrancher ce qui sera jugé à propos suivant les circonstances, & lui donner là dessus carte blanche: Les hommes de courage se prennent par le sentiment d'honneur, & nullement par la contrainte.

Si l'on se détermine à cette entreprise, il ne faut pas se rebuter, comme cela s'est fait jusqu'à présent, & se contenter de la tenter une ou deux fois en laissant en chaque voyage de longs intervalles de tems; les idées se perdent, la bonne opinion même s'évanouit.

Volla pourquoi ce passage est encore

un point inconnu. Si toutes les Nations qui y ont travaillé, ou même une Nation feule, s'étoit obftinée à y renvoyer tout de fuite après les premières tentatives manquées & ayant encore la mémoire toute fraiche des fautes faites, fans doute qu'aujourd'hui la queftion feroit décidée. Que risque-t-on après tout ? Ce n'est point une fi grande déperfe, quand tout fe perdrait : Et qui eft le Souverain qui n'en fait pas de bien plus fortes, dont il fait ne devoir jamais retirer aucun profit.





V I S I O N.

Elle est d'un homme qu'il n'est pas difficile de reconnoître, puisqu'il s'y désigne si bien. Son dessein a été de faire penser aux gens qui se laissent accabler par les plus petits chagrins, que l'homme doit être supérieur aux événemens, car lui-même n'est pas heureux, & il sçait s'égayer. Son but moral donne un prix à cette bagatelle.

ET le 27 Novembre 1766, étant bien sain de corps & d'entendement, j'étois à me reposer sans feu dans ma chambre, rue St. Crepin, & à rêver sur ce que je n'avois pas le sol, & que je voyois tant de gens qui ne manquoient de rien.

Et je me disois à moi même: Pourquoi suis je venu dans ce pays?

Et j'avois beau faire les plus belles réflexions, elles ne firent que m'endormir.

Et je soufflai ma chandelle sans y penser.

Et je me mis dans mon lit.

Et m'étant couché sur le dos, je me mis à ronfler.

Et voilà tout d'un coup une voix mer-

veilleuse qui , m'appellant par mon nom , ne laissa pas de m'intimider.

Et voyant moy inquietude , la voix me rassura , & me dit : Ne crains rien ; j'ai vu ton embarras du haut de mon empire , & je suis accourue pour te secourir.

Et c'est moi qui t'ai soutenu dans ta foiblesse , lorsque , sur le théâtre de Paris , tu crus ; dans tes *trompeuses trompées* , & dans ta pièce de *l'amour sans amour* , tirer le public de l'insomnie où il étoit depuis quelque tems.

Et s'il n'a pas continué de dormir , ce n'est pas ta faute , mais la mienne.

Et j'ouvris les yeux , & j'apperçus la renommée.

Et baissant humblement sa trompette , je lui demandai pourquoi il ne lui avoit pas plu de me favoriser l'année dernière dans mon *Titus* , appris mais non joué.

Et la voix me répondit que j'avois trop hafardé.

Et elle me dit que jadis Corneille avoit fait *Cinna*.

Et que le public ne pouvoit si-tôt l'oublier.

Et que ma traduction ne passeroit pas au théâtre.

Et je pris le parti d'en perdre la mémoire.

Et la voix me dit qu'elle me protégeroit dans mon *ami rival*.

Et que les Histrions François se cafoient actuellement la tête pour l'apprendre.

Et j'applaudis beaucoup à tant de bontés.

Et la voix me demanda ce que j'étois venu faire en * * *

Et je lui en dis les raisons.

Et la voix fit un éclat de rire, & me répondit : *Des Philosophes! tu viens trop tard pour en trouver dans cette Ville.*

Et je m'apperçus de mes torts.

Et elle me dit que pour m'instruire du génie national, elle alloit me transporter dans un lieu public, où je verrois bien des choses nationales.

Et comme j'ouvrois les yeux pour cette apparition, je me sentis tout d'un coup transporté dans un café.

Et j'apperçus en entrant, l'avarice dans un coin, pesant de l'herbe de la Martinique contre de l'or.

Et je demandai à la voix le nom & l'explication de tant d'autres personnages que je voyois.

Et la voix me répondit qu'elle alloit me satisfaire.

Et voilà à main droite une large figure, couchée nonchalemment sur un lit de tabac, ayant à ses pieds une caisse de pipes, & l'ignorance à ses côtés.

Et je demandai quel étoit ce héros.

Et l'on me répondit que c'étoit le commerce.

Et sur la gauche j'entrevis un mince personnage ; au tein livide.

Et la voix me dit que c'étoit l'envie , qui rongeoit les cœurs des usuriers.

Et voilà une figure décharnée qui se promenoit dans la salle , une pipe à la main , & sans regarder personne.

Et la voix me dit que c'étoit un Juif de distinction.

Et comme nous étions à discourir sur les Juifs de distinction , voilà un homme sec & vêtu de noir qui entre dans la salle , & chacun le salue & lui fait place.

Et il avoit pour garantir son cerveau des influences de l'air , le ventre d'un mouton sur la tête.

Et je trouvai cette coëffure originale.

Et la voix me répondit que c'étoit une perruque à la politique.

Et je demandai l'explication de cette nouvelle mode.

Et la voix m'instruisit qu'elle venoit d'Angleterre ; que tout candidat du commerce devoit endosser cet *in-folio* , pour soutenir son crédit & lui donner un nouveau lustre ; que tout homme sans capital , coëffé de cette manière , en trouvoit

tant qu'il vouloit ; & que cette perruque enfin étoit un contrat de solidité contre tous les revers de la fortune.

Et l'envie me prit aussi-tôt de me coëffer de même ; mais la voix s'y opposa.

Et comme je méditois d'en faire une pacotille pour la France, j'apperçus un petit homme vêtu de brun, ayant une canne à la main.

Et je m'approchai de lui pour le cortioître.

Et il nous força d'écouter un couplet sur l'air des pendus, qu'il venoit de composer sur son chien.

Et je reconnus que cet homme aimoit les chiens ; & je vis à sa mine qu'il y avoit de la justice dans cette amitié-là.

Et je parcourus la salle pour me distraire.

Et comme j'allois examiner d'autres objets, j'entendis un certain *bréhaha*, & l'on nous dit que le chanteur se trouvoit mal.

Et il y avoit précisément dans l'assemblée deux Médecins ; & on les pria de donner un coup d'œil au malade, & l'un d'eux lui ayant raté le pouls s'en alla, en disant qu'il ne se mêloit plus de médecine depuis qu'il étoit à la Cour ; & je m'écriai, tant mieux ; & le second l'ayant

examiné attentivement, déclara que le mal venoit du cervelet.

Et après lui avoir ouvert la bouche de force, & avoir réfléchi à l'odeur qui s'en exhaloit, il décida qu'il étoit empoisonné.

Et l'on demanda aux garçons du café, s'il n'avoit pas bu quelque liqueur qui eût pu lui faire mal.

Et ils répondirent qu'il n'y prenoit rien.

Et le Médecin ne voulant pas comprendre qu'un homme qui ne prend rien n'est pas empoisonné, continua de soutenir son opinion; & il lui fit prendre du contre-poison, & le malade créva du remède.

Et comme je m'en allois réfléchir à cela, j'apperçus un homme respectable habillé de noir, entrant dans la salle avec un manteau rouge.

Et cet homme m'intéressa sans le connoître, parce que j'apperçus la probité & la candeur peintes sur son visage.

Et je demandai à la renommée quel étoit ce mortel si intéressant par sa figure.

Et la voix, en tirant de sa poche le registre des annales de la vérité, ou étoient gravées en lettres ineffaçables toutes les belles actions des hommes illustres, me dit: Prends & lis.

Et je pris, & je lus.

Et voici ce qui étoit écrit au frontispice du Journal de l'Olympe :

*C'est un juste moriel, l'appui des malheureux ;
 Pour soulager leurs maux, il s'y plonge lui-même &
 L'honneur. .. la probité.... voilà son seul système.
 Il vient d'un sang illustre, & vaut tous ses ayeux.*

Et la renommée m'apprit que cet heureux mortel s'appelloit * * *

Et je me mis à le contempler & à l'aimer :

Et mon interprète m'en sçut bon gré.

Et ne voulant plus m'entretenir des objets précédens, & remettant à une autre fois le soin d'approfondir le goût national, je crus gagner la porte pour sortir de la salle, mais je me heurtai la tête contre le bois de mon lit, & je m'aperçus que j'avois fait un rêve.

Et je me dis en moi-même : *Post nubila Phœbus.*

Quelquefois en rêvant l'on dit la vérité.

AUX EDITEURS du *Journal Helvétique.*

MESSIEURS!

DANS une Lettre imprimée (*) de Monsieur DE VOLTAIRE à Monsieur ELIE DE BEAUMONT Avocat au Parlement du 20^e. Mars dernier, relative à la facheuse affaire du Sieur SIRVEN & de sa famille; la Direction de la Bourse françoise établie à Genève, n'a pû voir sans surprise, que Monsieur DE VOLTAIRE ait relevé comme une erreur, ce que Monsieur DE BEAUMONT avoit avancé dans son Mémoire, où il fait dire au Sieur SIRVEN, que *Berne & Genève l'ont pensionné. Monsieur DE VOLTAIRE ajoute dans sa Lettre, Berne, il est vrai a donné au Père, à la Mère, & aux deux filles, sept Livres dix sols par tête chaque mois, & veut bien continuer cette Aumône pour le tems,*

(*) Cette Lettre étant nouvellement insérée à la suite de la collection des œuvres de Monsieur DE VOLTAIRE, c'est une raison de plus à la Direction de la Bourse françoise, d'employer à détruire l'impression désavantageuse, que pourroit faire naître l'article qui la concerne, quoi qu'indirectement.

de son voyage à Paris; mais Genève n'a rien donné.

La Direction, craignant qu'une telle assertion de Monsieur DE VOLTAIRE, dont la célébrité est si bien établie, ne lui fit tort dans l'esprit du Public, crut devoir s'adresser à l'Auteur. En conséquence, elle lui fit écrire par son Secrétaire qui lui manifesta de sa part, qu'elle n'avoit pu voir avec indifférence la prétendue correction de la phrase qui concerne Genève. Il l'informa par quelque détail, du procédé de la Direction à l'égard de la famille SIRVEN, qui dès le moment de son arrivée à Genève, éprouva tout le soulagement qu'exigeoit ses malheurs, & que particulièrement elle ne ressentit point les effets de la misère. Que la dite Direction contribua ensuite par ses recommandations, à lui faire obtenir la Pension de Berne, à la quelle elle joignit un Supplément de £ 30. de France par mois, dont le SIEUR SIRVEN a fait usage autant que ses besoins l'ont exigé. La Direction se flattoit, que Monsieur DE VOLTAIRE étant instruit qu'il n'y avoit point de méprise dans le Mémoire de Monsieur l'Avocat DE BEAUMONT, auroit redressé l'Article de la Lettre; mais par sa réponse, il se contente de développer son idée, sur

se fonde particulièrement sur ce que, le Conseil de Berne a passé un Décret qui accorde la Pension, & que, le Conseil de Genève n'a point passé un pareil décret, & n'est pas dans cet usage. Il faut être (ajoute-t-il) de la plus grande exactitude dans un Mémoire Juridique. Les assistances de votre Bourse françoise sont un mérite qui lui est particulier, & n'ont rien de commun avec des Actes publics d'un Etat Souverain. Cette méprise a été corrigée dans la seconde Edition &c.

Ce Jugement de Monsieur DE VOLTAIRE, n'est fondé comme on le voit, que sur la forme; mais quoique cette forme ait été différente entre le Conseil de Berne & celui de Genève, les effets n'en ont pas moins été salutaires pour la famille SIRVEN. Car quoiqu'il ne paroisse point d'Actes publics pour les bienfaits de cette nature, il n'en est pas moins vrai qu'ils prennent leur source dans le sein de l'Etat même. C'est l'Etat qui forme les Etablissmens; c'est lui qui les soutient. C'est le Conseil d'Etat, qui fournit de son Corps les Présidens & Auditeurs des Comptes, aux Hopitaux & aux Bourses particulières & qui enfin, autorise les Administrateurs d'agir sous ses auspices.

Monſieur l'Avocat DE BEAUMONT, à qui la Direction avoit fait part de ſon procédé envers la famille SIRVEN, a fort bien ſenti la néceſſité d'une modification dans le ſentiment de Monſieur DE VOLTAIRE, & par ſa réponſe, il ſe propoſe de rectifier cette erreur, dans le premier Ecrit public qu'il aura occaſion de faire pour ces infortunés

J'ai l'honneur d'être &c.

GENEVE le 23e. Juin 1767.

Jean Ant. COMPARET Secrétaire de l'Hôpital françois.





ANNONCES DE LIVRES

E T

A V I S D I V E R S.

I.

L'ORDRE naturel & essentiel des Sociétés Politiques.

L'ordre est la loi inviolable des esprits ; & rien n'est réglé, s'il n'y est conforme. *Maleb. Traduction de Morale ch. II. part XI.*

A Londres, chez Jean NOURSE Libraire, & se trouve à Paris chez DESAINT, Libraire rue du Foin St. Jacques, & à Berne chez la Société Typographique ; 1767. 2. Vol. in 12. L'Auteur (M. MERCIER DE LA RIVIERE) écrit dans cet excellent ouvrage, qui fera perdre la mémoire de bien d'autres, pour les intérêts des Rois ; car il traite des moyens par les quels leurs richesses, leur puissance, leur autorité peuvent s'élever à leur plus

haut degré possible. Il écrit pour l'intérêt
 des propriétaires ; car il traite des moyens
 par les quels toutes les terres peuvent
 parvenir à leur donner le plus grand re-
 venu possible : Il écrit pour les ouvriers ,
 car il traite des moyens par les quels la
 masse des salaires de l'industrie peut gros-
 sir dans toute l'étendue de la plus grande
 mesure possible. Il écrit pour les intérêts
 de l'indigence ; car il traite des moyens
 par les quels on peut assurer aux récol-
 tes la plus grande abondance possible. Il
 écrit pour les intérêts des commerçants ,
 car il traite des moyens par les quels on
 peut s'assurer la plus grande reproduction,
 & la plus grande consommation possible
 de toutes les richesses qui peuvent entrer
 dans le commerce. Il écrit enfin pour les
 intérêts des corps entiers de la Société ;
 car il traite des moyens par les quels il
 doit nécessairement , & pour toujours , don-
 ner la plus grande confiance , la plus
 grande valeur à ses droits de propriétés
 communes & particulières , se placer ainsi
 & se maintenir dans son meilleur état pos-
 sible &c.

D ICTIONNAIRE pour l'intelligence des Auteurs Classiques Grecs & Latins, tant sacres que profanes, contenant la Geographie, l'Histoire, la Fable & les Antiquites; dedié a Mgr. le Duc de CHOISEUL, Par M. SABATHIER, Professeur au Collège de Châlons sur-Marne, & Secretaire perpetuel de la Société Litteraire de la même Ville. Tome second de 646 pages in-8vo. A Châlons-sur-Marne, chez SENEUZE, Imprimeur du Roi. Et à Paris, chez DELAUNAY Libraire, rue St. Jacques, BARBOU, rue des Mathurins, HERISSANT fils, rue St. Jacques. 1767, avec approbation & privilege du Roi. On doit mettre au premier rang les Dictionnaires nécessaires à ceux qui veulent lire avec fruit les Auteurs Grecs & Latins. M. SABATHIER a traité en grand tout ce qu'il est intéressant de connoître dans l'étude des Anciens. Ce second Volume ne termine pas encore l'A; mais cette lettre est plus chargée qu'aucune autre lettre de l'alphabet par le nombre des articles & l'abondance des matières. Au reste, M. SABATHIER a eu raison de donner à cet important ouvrage l'étendue convenable; le plan qu'il

embrasse est immense, & l'exécution en doit être conséquemment volumineuse.

Le troisième Volume est sous presse, & plusieurs autres sont prêts à y être mis. Le succès bien mérité de ces deux premiers Tomes est un sûr garant pour ceux qui doivent les suivre.

LES Gascons en Hollande, ou aventures singulières de plusieurs Gascons, 2 Vol. in 12. dont on trouve des exemplaires chez PANCOUCKE, rue S^e à côté de la Comédie Française. Ces Aventures singulières de prétendus Gascons sont des friponneries & des tours grossiers, ordinairement funestes à leurs Auteurs. On n'a point dû espérer que le récit des débauches & des escroqueries de gens sans mœurs, sans éducation, sans esprit, put jamais amuser des personnes honnêtes, & des Lecteurs délicats.

LETTES familières de M. le Président DE MONTESQUIEU, nouvelle Edition, augmentée de plusieurs Lettres & autres ouvrages du même Auteur, qui ne se trouvent point dans les Editions précédentes; à Paris, chez VINGENT, rue St. Severin; DU-

BAND Neveu, rue St. Jacques 1767. On voit M. DE MONTESQUIEU dans ces Lettres familières tel qu'il se montrait à ses amis, en négligé, sans prétentions, & avec toute la simplicité compagne du génie. Il y a des anecdotes, & des notes instructives qui ajoutent encore à l'intérêt de ces Lettres.

TRAITE' d'Optique par M. SMITH, traduit de l'Anglois, 1 Vol. in 4to avec figures, & relié; 18 liv. A Brest, chez D. MALASSIS; à Paris, chez DURAND Neveu, rue St. Jacques. Il n'y a point d'ouvrage où l'Optique soit traitée avec autant d'étendue. Le Traducteur a cru devoir encore ajouter tout ce qui s'est fait en Optique depuis la publication du Livre de M. SMITH. Il n'a pas oublié de donner la théorie des Lunettes achromatiques & de décrire les instrumens de dioptrique & de catoptrique, inventés au perfectionnés dans ces derniers tems.

ELEMENS de Métaphysique sacrée & profane, ou Théorie des Etres insensibles; par M. l'Abbé PARA, Professeur de Philosophie & de Mathématiques; à Besançon, chez

CHABOT Libraire, à Paris, chez DESAINT Libraire, 1. Vol. in 8vo de 348 pages. La Philosophie a pour objet les *Êtres sensibles* qui affectent nos sens, & les *Êtres insensibles* qui ne donnent prise qu'à notre esprit. Les êtres sensibles appartiennent à la Physique, les êtres insensibles à la Métaphysique. L'Auteur a eu en vue d'aplanir l'étude de cette dernière science en la réduisant à ses élémens, c'est à dire à un petit nombre de principes bien établis & faciles à saisir. Il a divisé son plan en sept Traités qui embrassent tous les êtres insensibles. Le premier concerne la *Métaphysique pure* ou les notions les plus générales & les plus arbitraires de toutes les sciences.

Le second, la *certitude humaine*, où l'on explique le témoignage du *sens intime*, celui des *idées*, celui des *sens*, celui des *hommes*. Le troisième, la *Logique* où l'on trace les règles de la *Dialectique* sur les *idées* ou les *perceptions*, sur les *jugemens* ou les *propositions*, sur les *sylogismes* ou les différentes espèces des *raisonnemens* avec une notion de la *Méthode synthétique* & *analytique*. Le quatrième, l'*existence* & la *nature* de Dieu. Le cinquième, la *spiritualité*, l'*immortalité*, la *liberté*, & les *facultés naturelles* de l'âme humaine. Le

fixième, la morale ou la théorie de la Religion & des mœurs. La septième, la théorie métaphysique de la matière.

On a placé à la fin de cet ouvrage, trois Discours où les preuves, qui établissent la vérité & la divinité de la Religion sont développées.

LES Amours de Chérale, Poème en six chants, suivi du bon Génie: MELIUS est amare quam amari. A Amsterdam. 1767. L'Auteur a beaucoup approché du style poétique & voluptueux des amours d'Isménie & Isménias. Les six Chants qui partagent cet ouvrage sont autant de tableaux embellis par l'imagination, & animés par le sentiment. On ne lira pas avec moins de plaisir *Isotime ou le bon génie* traduit de.... petit Poème où la bienfaisance & l'amour sont heureusement représentés.

LA République Romaine, ou plan général de l'ancien Gouvernement de Rome, où l'on développe les différens ressorts de ce Gouvernement, l'influence qu'y avoit la Religion; la souveraineté du peuple, & la manière dont il l'exerçoit; qu'elle étoit l'au-

thorité du Sénat & des Magistrats, l'administration de la Justice, les prérogatives du Citoyen Romain, & les différentes conditions des sujets de ce vaste Empire, par M. de BEAUFORT, Membre de la Société Royale de Londres, 6 Vol. in-12; à Paris chez SAILLANT, rue St. Jean de Beauvais; DESAINT, rue du Foin St. Jacques 1767, avec approbation & privilège du Roi. Le plan que l'Auteur s'est proposé est neuf, intéressant & très bien exécuté. M. de BEAUFORT est parvenu à développer le Gouvernement de l'ancienne Rome; à marquer l'influence que la Religion avoit sur ce Gouvernement, quel étoit le département du Sénat; comment les trois pouvoirs étoient distribués, & se contrebalaçoient; comment le peuple exerçoit sa souveraineté; quelle part chaque Magistrat avoit dans le Gouvernement, & quelles étoient les fonctions de chaque charge, quelle étoit la manière d'administrer la Justice; tant civile que criminelle; quelles étoient les prérogatives du Citoyen Romain; & enfin quelles étoient les différentes conditions des sujets de ce vaste Empire. Tous ces objets scavamment discutés, clairement exposés, & disertement exprimés, répandent le plus grand jour sur l'Histoire Romaine, & nous fait parfaite-

ment connoître cette nation si célèbre par sa puissance, & par les loix adoptées dans une partie des Etats de l'Europe.

2.

*Lettre de M. DE VOLTAIRE à M. LACOMBE
Libraire, à Paris.*

7e. AÛGUSTE 1767, à Ferney.

IL seroit sans doute bien flatteur pour moi qu'un homme de Lettres tel que vous, qui a bien voulu se donner à la Typographie, entreprit la nouvelle Edition du Siècle de LOUIS XIV que j'ai consacré principalement à la gloire des Belles Lettres & des Beaux Arts. J'ai augmenté le Catalogue raisonné des gens de Lettres d'un grand tiers, & j'ai taché de détruire plus d'un préjugé, & plus d'une fable qui déshonoroient un peu l'Histoire Littéraire de ce beau Siècle. J'en ai usé ainsi dans la Liste des Souverains contemporains, des Princes du Sang, des Généraux & des Ministres. D'anciens Recueils que j'avois faits pour mon usage, & que j'ai retrouvés, m'ont beaucoup servi. J'ai reçu de toutes parts depuis dix années des instructions que je fais entrer dans le corps de l'ouvrage. J'ose enfin le regarder comme un monument élevé à

l'honneur de la France. Il est très-triste pour moi que cette Edition ne se fasse pas en France; mais vous sçavez que je suis plus près de Genève & de Lausanne que de Paris. L'Edition est commencée. Ma méthode, dont je n'ai jamais pu me départir, est de faire imprimer sous mes yeux, & de corriger à chaque feuille ce que je trouve de défectueux dans le style. J'en use ainsi en vers & en prose. On voit mieux les fautes quand elles sont imprimées.

Au reste, cette Edition est principalement destinée aux Pays étrangers. Vous ne sçauriez croire quels progrès a fait notre Langue depuis dix ans dans le Nord. On y recherche nos Livres avec plus d'avidité qu'en France. Nos gens de Lettres instruisent vingt Nations, tandis qu'ils sont persécutés à Paris, même par ceux qui osent se dire leurs confrères.

Quant au Mémoire qui regarde les calomnies absurdes du Sieur la BEAUMELLE; il étoit encore plus nécessaire pour les Etrangers que pour les François. On sçait bien à Paris que LOUIS XIV n'a point empoisonné le Marquis de LOUVOIS; que le Dauphin, Père du Roi, ne s'est point entendu avec les ennemis pour faire prendre Lille; que M. le Duc, Père de M. le

Prince de CONDE' d'aujourd'hui, n'a point fait assassiner M. VERGIER. Mais à Vienne, à Bude, à Berlin, à Stokolm, à Pétersbourg, on peut aisément se laisser séduire par le ton audacieux dont la Beaumelle débitte ces abominables impostures. Ces mensonges imprimés sont d'autant plus dangereux qu'ils se trouvent aussi à la suite des Lettres de Madame de MAINTENON qui sont pour la plupart authentiques. Le faux prend la couleur de la vérité à laquelle il est mêlé. La calomnie se perpétue dans l'Europe si on ne prend soin de la détruire. Il est de mon devoir de venger l'honneur de tant de personnes de tout rang outragées, surtout dans des notes infâmes dont ce malheureux a défiguré mon propre ouvrage. J'étois Historiographe de France lorsque je commençai le Siècle de Louis XIV. Je dois finir de que j'ai commencé, je dois laver ce monument de la fange dont on l'a souillé ; enfin je dois me presser ayant peu de tems à vivre.

Recevez, Monsieur, les assurances de mon estime & de mon attachement, V.

HIRZA , *Tragédie par M. de SAUVIGNY, représentée pour la première fois par les Comédiens ordinaires du Roi le Mercredi 27 Mai 1767. Le prix est de 1 liv. 10 sols, à Paris, chez la Veuve DUCHESNE.* Cette Tragédie applaudie au Théâtre, recevra encore des éloges à la lecture. M. de SAUVIGNY, a eu le projet de peindre un Pays & des hommes nouveaux, il a voulu mettre en opposition les mœurs des Sauvages à celles du peuple le plus policé de l'Europe; c'est pourquoi il a choisi deux hommes de chaque Nation, il a donné à l'un les vertus, à l'autre les vices de son pays, & il a fait marcher de front ces quatre personnages. Dans les premières représentations le fils voyant le fer levé sur son Père, se précipitoit au devant du coup pour le recevoir, & tomboit sous la main de son amante; mais ce dénouement loin d'intéresser pour HIRZA, la rendoit odieuse; M. de SAUVIGNY a changé la catastrophe de la manière suivante.

Un guerrier vient en s'écriant :

Arrête , arrête , Hirza ; j'ai rempli tes souhaits.
Les François à nos coups avoient cru se soustraire ;

Mais

A O Û T 1767.

193

Mais j'ai vengé sur eux les manes de ton père ,
L'un d'eux , en expirant , m'a dit que Fontalbar ,

(*en montrant l'épée qui est sur l'Autel*)

Lui même de ce glaive avoit frappé Thamar.

A Montréal père ,

Ainsi , brave guerrier , tu prodiguois ta vie ?

MONREAL , père ,

Non , j'épargnois un sang utile à ma patrie.

HIRZA , la main appuyée sur l'Autel.

Et moi qui vois la honte où m'abaissent mes feux ;
Moi , qui devois remplir un serment malheureux ;
Moi , pour qui désormais , la vie est un supplice ,
Je t'aime encore , ingrat ! que ce fer m'en punisse :

Elle se frappe.

MONREAL , fils.

Arrête , chère Hirza ! . . . pour te prouver ma foi . . .

Il saisit le fer ,

MONTREAL père , se précipitant entré
N

Hirza & son fils, lui arrachant le fer, & le repoussant.

Ah mon fils !

MONREAL *fils, à Hirza*

Va, tu meurs moins à plaindre que moi.

MONREAL. *père.*

Songe que ton devoir est d'aimer ta Patrie,
De lui sacrifier ton amour & ta vie.

Tu veinquis une fois en osant la trahir ;
Ne t'en souviens jamais que pour la mieux servir
Conserve cet espoir : Et si tu fus rebelle,
Tu peux si bien mourir en combattant pour elle !

4.

L'ACADEMIE des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon, distribuera le 24 Août 1768, trois Prix différens.

Le premier fondé par M. le Duc de TALLARD, est destiné pour l'Eloquence ; il consiste en une Médaille d'or, de la valeur de 350 l. Le sujet du Discours sera :

Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talens frivoles !

Le Discours doit être d'environ une demi-heure de lecture.

L'Académie ayant réservé un Prix d'Eloquence, en aura deux à distribuer sur ce sujet.

Le second Prix, également fondé par M. le Duc de TALLARD, est destiné à une Dissertation littéraire; il consiste en une Médaille d'or, de la valeur de 250 liv. L'Académie le donnera.

Au meilleur Mémoire sur l'Histoire d'une des Villes du Comté de Bourgogne.

Il sera de trois-quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves. Les Auteurs qui auront à faire quelques digressions de certaine étendue, sont invités de les renvoyer au chapitre des preuves; & ceux qui citeront des Chartres non encore imprimées, ou quelques monumens de moyen âge, sont priés de les transcrire, & d'indiquer le dépôt où ils se trouvent, pour mettre l'Académie à portée de mieux apprécier les preuves qui en résulteront.

Le troisième Prix, fondé par la Ville de Besançon, est destiné pour les Arts; il consiste en une Médaille d'or, de la valeur de 200. l. L'Académie propose pour sujet :

Quelles sont les différentes espèces de grains, de légumes ou de plantes dont la culture,

jusqu'ici inconnue ou négligée en Franche-Comté, peut y être introduite avec succès?

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs Ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix : Ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse ; & ceux qui se feront connoître seront exclus du concours.

Les Ouvrages seront adressés, francs de port, à M. de GRANDFONTAINE, Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier Mai 1768.

L'Académie tint le 24 de ce mois, une séance publique pour la distribution des Prix.

Celui de l'Eloquence a été donné à M. **TOURNEU**, Parisien.

Le premier Prix d'Histoire a été partagé entre M. l'Avocat **PERCIOT**, de Baume, & Dom **SORNET**, Bénédictin.

Le second Prix a été partagé entre Dom **COUDRET**, Curé de St. Vincent, & M. l'Abbé **BAVEREL**. M. **EGENOD** a eu l'*accessit*.

Le Prix des Arts a été décerné à M. **ETHIS**, Commissaire Provincial des Guerres. Les *accessit*, à M. **PERCIOT**, de Baume ; M. **NORMAND**, Sous-Ingénieur à Dole ; & M. **TITON**, fils, Avocat à Lons-le-Saunier.

L E Prix de la Classe de Métaphisique que l'Académie Royale de Berlin, devoit adjuger le 4e. Juin dernier, a été remis à l'année prochaine, parce que les pièces fournies au concours, n'ont pas rempli l'objet de l'Académie: Il étoit question de discuter. *Si l'on peut détruire les penchans de la Nature., ou en faire naitre qu'elle n'ait pas produit? Et quels sont les moyens de fortifier les penchans, lorsqu'ils sont bons, ou de les afoiblir, quand ils sont mauvais, supposé qu'ils soient invincibles.* On demandoit des recherches générales & pourtant profondes, sur l'origine & la nature des penchans, ou de ces goûts absolus, qui nous portent vers quelque objet, sur les ressorts primitifs de l'ame, sur la force des impuitions secretes, inconnues &c. Les pièces seront reçues jusqu'au 1er. Avril 1768.

S EANCE publique ordinaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, tenue le 25 de ce mois, dans la grande Salle de l'Hôtel-de-Ville, en présence du Corps Municipal.

M. DU BOULLAY, Secrétaire des Belles-

Lettres, ouvrit la séance par le Discours suivant.

„ MESSIEURS, l'hommage que l'Académie vous rend chaque année, n'est pas seulement un acte de reconnoissance, c'est pour elle un puissant motif d'émulation. Le nombre des bons juges de toutes espèces de productions de l'esprit, se multiplie tous les jours; mais aussi votre Tribunal devient de plus en plus redoutable. Le frivole n'ose plus s'y présenter; vous ne dispensez pas les Muses enjouées de l'obligation d'être utiles; & persuadés que l'influence des talens sur les mœurs publiques, augmente à proportion du progrès des lumières, vous exigez du badinage le plus agréable, qu'il serve d'ornement à la vérité.

„ L'Académie pénétrée du desir de remplir vos vues, croiroit vous faire injure, MM. si elle ne remplissoit les momens que vous voulez bien lui accorder, que par ces productions légères qui ne laissent dans l'esprit d'autres impressions que le souvenir de quelques phrases artistement cadencées; obligée d'ailleurs de justifier & de remplir à vos yeux le titre d'Académie des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts, elle

ne doit paroître stérile dans aucun de
 ces trois genres, qui vous sont tous
 également chers. L'unique attention
 qu'elle doit avoir, c'est de mélanger
 les matières de façon que les discus-
 sions sérieuses soient immédiatement sui-
 vies par des productions susceptibles des
 ornemens qui délassent l'esprit, & ré-
 créent l'imagination : C'est le but que
 nous nous sommes proposé dans l'ar-
 rangement des Ouvrages, qui vont être
 soumis à votre examen; & nous al-
 lons, suivant l'usage, commencer par
 le compte que nous vous devons, MM.
 des travaux Académiques de cette an-
 née.

Le même Secrétaire lut ensuite le
 compte des travaux de l'année, dans le
 département des Sciences & des Arts uti-
 les.

M. DULUGUE, Professeur Royal d'Hy-
 drographie, & Directeur de l'Académie,
 a lu plusieurs observations de la planète
 de Saturne, faites dans les mois de Juin,
 Août & Décembre 1758.

5.

EDITION nouvelle & superbe des fables de
de la Fontaine.

LE goût des Arts & l'amour des Lettres ont produit cette magnifique Edition, la plus belle, la plus curieuse, & la plus somptueuse qui ait encore paru; elle a coûté plus de cent mille écus & dix ans de soins & de travaux. M. DE MONTENAULT fit cette belle entreprise par amour pour la Fontaine & par goût pour les beaux Arts: Jamais plus beau monument n'a été élevé avec autant de désintéressement à la gloire d'aucun Auteur, M. DE MONTENAULT a composé la vie de la Fontaine qui se trouve à la tête de l'Ouvrage, vie qui renferme beaucoup de détails qu'on ne trouve point ailleurs.

Le célèbre OUDRY composa tous les Dessins de cet Ouvrage d'après l'étude de la Nature; le génie de la Fontaine animoit le sien & le fécondoit; par tout le Peintre a fait l'esprit de l'Auteur, & l'a si bien imité, qu'on peut dire qu'il s'est rendu original dans l'art de peindre les animaux comme la Fontaine dans celui de les faire parler,

M. COCHIN, dont les talens supérieurs pour le Dessin & la Gravure sont si con-

mus de tous les Amateurs a dirigé les des-
 fins de tout l'Ouvrage, il a choisi lui-
 même les Artistes les plus distingués, leur
 a distribué les sujets suivant leurs talens,
 a conduit leurs travaux; retouché toutes
 les Epreuves, & son zèle joint à celui
 des Cars, des Dupuis, des Lebas, &
 des autres Artistes les plus fameux, n'ont
 eu d'autre but que la perfection de cette
 belle entreprise.

Les Epreuves de chaque Exemplaire sont
 de la plus grande beauté, tout le tirage
 ayant été fait en même temps sous les
 yeux de l'Editeur avec tant de soin &
 d'intelligence que les Imprimeurs en taille
 douce, les Srs. du TERTRE & THEVE-
 NARD desirèrent être cités dans l'Ouvrage,

Mais si l'on n'a rien épargné pour les
 soins & la correction de la Gravure, rien
 aussi n'a été négligé pour porter la Partie
 Typographique à la dernière perfection:
 Chaque Fable est terminée par un Fleuron
 d'un goût exquis, dessiné & composé par
 M. BACHELIER, très-habile Peintre en
 fleurs, & gravé par MM. PABILLON & le
 SUEUR; qui sont sans contredit les pre-
 miers de leur Art.

On s'adressera pour avoir cet Ouvrage
 au Sieur Ch. PANGKOUCKE Libraire, rue
 de la Comédie, qui vient d'en acquérir
 tout le fond & le privilège, & à la Sq-

ciété Typographique de Berne de même pour le grand Vocabulaire, dont l'on donne le Prospectus gratis.

6.

* **E**XPOSITION des Ouvrages de Peinture, Sculpture & Gravure de l'Académie Royale. Ce Spectacle intéressant que les Arts donnent, de deux ans en deux ans, à la Nation dans la Capitale, est ouvert au Salon du Louvre, depuis le 25 de ce mois; & certainement dans son genre, il vaut bien tous ceux de nos Théâtres. On pourroit même le trouver aussi dramatique qu'aucun d'eux. Tous les morceaux de Peinture, Sculpture & Gravure exposés ici, forment autant de Scènes muettes qui parlent plus ou moins aux yeux, suivant le degré d'intelligence dont ils sont éclairés, ou plutôt suivant la manière dont les objets qu'ils nous présentent sont eux-mêmes organisés par le pinceau, le ciseau, le burin. Les scènes les plus dramatiques, seront, si l'on veut, tous les sujets d'histoire, les Tableaux de conversation, les Paysages à figures, &c: Les Portraits seront les Monologues ou les *à parte*. Les applaudissemens sont dans nos regards.

(*) Extraite des Affiches de Paris; nous en donnerons la suite le mois prochain.

Poësie, éloquence, force, aménité, sentiment, naïveté, vérité, toutes ces parties que l'affinité si sensible des Arts d'imitation rend communes entre-eux, y sont distribuées inégalement ; & comme dans toutes les autres productions, il y a du beau, du grand, du mesquin, du médiocre & quelque chose au-dessous. Nous ne voulons juger personne ; nous laissons ce soin à cette portion du Public, qui est toujours la moins nombreuse, parce qu'elle est la plus clair-voyante, mais qui représente le- autres, & dont le seul jugement établit le mérite ou la médiocrité des Ouvrages. Nous ne parlerons d'ailleurs, suivant notre usage, que des morceaux qui nous ont fait le plus d'impression, mais sans prétendre régler les rangs, ni déprécier les morceaux dont nous n'aurons rien dit. Les grands Tableaux d'histoire, sont ; Un Tableau allégorique, au sujet de la dernière Paix, par M. HALLE', Professeur, composition riche & bien ordonnée, mais sur laquelle nous avons une petite observation à faire. Personne n'a fait un plus grand usage de l'allégorie que RUBEENS ; sur-tout dans l'histoire de MARIE DE MEDICIS, où il a mêlé tant d'Événemens moraux & fabuleux, avec des personnages historiques ; on a fait encore depuis assez souvent le même mélange. Mais

Rubens, LE BRUN, MIGNARD, & tous ceux qui ont bien entendu l'allégorie, ont représenté, autant qu'ils ont pu, sous le costume héroïque, les Personnages qu'ils associoient soit aux anciennes Divinités, soit aux Êtres moraux de leur invention. Or nous demandons, si toutes ces robes rouges & noires qui représentent le Bureau de la Ville, figurent bien avec les deux Décèses, avec Minerve & la Paix, qu'on voit élevées sur des nuages? De M. VIEN, Professeur, Saint Denis prêchant la foi en France, Tableau destiné pour l'Eglise de St. Roch. Nous ne croyons pas qu'il y ait au Salon une Composition aussi sage, sans la moindre impression de froideur, & aussi soutenue dans toutes ses parties, que cet élégant Tableau nous a paru l'être. Il y en a de plus éblouissans par le fracas piebresque, qu'on cherche principalement aujourd'hui, par le jeu des contrastes ou des contorsions que quelques Artistes regardent encore comme un grand secret; nous n'avons remarqué dans aucun, plus d'accord & plus d'harmonie, avec autant de simplicité. Un autre grand Tableau du même, est CESAR qui débarquant à Cadix, à la vue d'une statue d'ALEXANDRE posée dans le Temple d'HERCULE, gémit d'être sans éclat à l'âge où le

Héros Macédonien étoit déjà couvert de gloire. Il y a de M. LA GRENE'E, auffi Professeur, un assez grand nombre de Tableaux, & entre autres, la Tête de POMPE'E présentée à CESAR au moment qu'il aborde en Egypte, morceau dont l'expression fait la partie principale. De M. NACHELIER, Psyché enlevée du Rocher par les Zéphirs, composition ingénieuse qui a des détails piquans. De M. DOYEN, le Miracle des Ardens, ou l'Épidémie, qui sous le règne de LOUIS VI ravagea la Ville de Paris, arrêtée par l'intercession de Ste. Geneviève. Ce grand Tableau fait pour l'Eglise de St. Roch, est chaud, vigoureux, & cherche Rubens. Au milieu des mourans & des morts frappés du fléau dévorant, s'élève une femme majestueuse en action de Suppliante, qui par la beauté de sa figure & la richesse de sa draperie, attire beaucoup plus les regards que la Sainte même qu'elle implore, & pour qui quelques gens la prennent. Aussi partage-t-elle l'intérêt de la scène. De M. LE PRINCE, deux grands Tableaux qui doivent être exécutés en tapisserie à Beauvais, & qui sont des sujets Russes dans le genre du Payfage. La nature sauvage de ces climats du Nord, s'embellit bien sous le pinceau de cet ha-

bile Artiste ; mais la destination des Ouvrages exige cet embellissement. Plusieurs autres Tableaux du même, dans les mœurs, le costume des Peuples de Russie & de Sibérie, piquent aussi la curiosité. De M. DURAMEAU, le Triomphe de la Justice : Ce grand Tableau qui doit être mis dans la Chambre criminelle du Parlement de Rouen, est une allégorie sçavante, bien pensée, soutenue, placée. L'Allégorie doit en général être employée fort sobrement : Car les Tableaux allégoriques sont autant d'énigmes que l'on présente au Public, & tout le monde ne les devine pas. De M. RENOÛ, Jésus-Christ enfant conversant avec les Docteurs de la Loi, Tableau d'Eglise, où nous avons remarqué de belles parties. Nous passons plusieurs autres grands Tableaux d'Eglises qui chacun en particulier ont sans doute encore un autre mérite que celui du sujet, pour indiquer des compositions plus agréables. Tels sont plusieurs morceaux de M. VERNET, & entre autres, un Clair de Lune sur une mer calme ; des Tableaux d'Architecture de M. MACHY & de M. ROBERT, que l'on parcourt avec plaisir ; de bons Payfages & quelques marines de MM. MILLET, LE BEL, CASANOVA, LOUTHERBOURG ; le Tableau de réception, [de Mad,

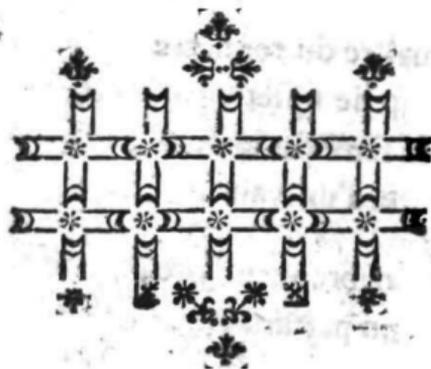
TERBOUCHE, Académicienne, qui représente un homme éclairé d'une bougie & tenant un verre de vin. L'effet de la lumière est prodigieux dans ce morceau, dont tous les détails sont d'une vérité unique. On paroît regarder assez un Tableau destiné pour le Château de Bellevue, & dont le sujet est le repas de Tantale. Il y a dans ce morceau des parties bien traitées; mais quel sujet, bon Dieu! quel Père qui, après avoir égorgé son fils l'a fait servir à sa propre table! Peut-on retracer de pareilles horreurs! Quelle idée le Peintre donne-t-il de son goût, s'il étoit libre de choisir un autre sujet!

M. RESTOUT, élève & fils d'un grand Maître dont le nom sera toujours cher aux Arts, a sçu faire un bien meilleur choix. Entre autres Tableaux qu'on voit de lui, celui qu'on remarque le plus, c'est **ANACREON** tenant sa coupe d'une main & sa Maîtresse de l'autre. Cette Maîtresse est assez piquante; mais pourquoi toute nue, toute en l'air? La tête d'**ANACREON** n'est pas d'un caractère agréable; il a le visage trop long. Plus de rondeur & d'embonpoint, auroit mieux caractérisé le Père des ris, de la gaité, l'ami constant du plaisir. **DIOGENE** tenant la main à une Statue, pour s'accou-

tumer aux refus qu'il éprouvoit souvent ; Tableau du même, est bien mieux rendu. La tête du Philosophe est d'un caractère excellent & pleine d'esprit ; toute la malignité Cynique perce, est ressentie dans cette tête. L'Amour enchainé par les Graces, de M. JOLLAIN, est encore un de ces morceaux qui semblent appeler ; mais on desireroit trouver plus de légèreté dans les figures des Graces qui devroient être debout, & qu'on ne représente point accroupies. Bélifaire, autre Tableau du même, composé d'après le Roman de M. MARMONTEL, est représenté entre sa femme & sa fille, au moment où la première, en le voyant dans l'état le plus misérable, expire de rage & de fureur. Ce n'étoit ni le plus bel endroit du Livre, ni le plus beau moment à choisir. Mettrons nous parmi les ouvrages de peinture, un Crucifix de bronze sur un fond de velours bleu peint par M. ROLAND DE LA PORTE ? Il ne nous paroît pas possible de porter l'illusion plus loin. Le relief imité dans ce morceau, est d'une vérité surprenante ; plus les yeux s'y attachent, plus ils sont trompés. Parmi les curiosités du Salon, nous n'avons garde d'oublier de charmans petits Tableaux à gouache.

gouasse, peints par M. BAUDOUIN. Les Portraits sont à l'ordinaire très-nombreux, & tous ceux de M. VANLOO sont distingués comme ils doivent l'être. Il y a aussi beaucoup de Miniatures. Les Dessins, qui ne sont pas la partie la plus négligée des Amateurs, sont encore en assez grand nombre, & il s'en trouve de très-beaux.

La suite le mois prochain.



M E L A N G E

*D'Histoire, de Philosophie, de Moral, de
Poésie. &c.*

J'ai vu le Soleil & la Lune
Qui faisoient des discours en l'air,
J'ai vu le terrible Neptune
Sortir tout frisé de la mer.

J'ai vu l'aimable Cythérée,
Aux doux regards, au tein fleuri,
Dans une machine entourée
D'amours natifs de Chambéry.

J'ai vu le maître du tonnerre
Attentif au coup de sifflet,
Pour lancer ses feux sur la terre,
Attendre l'ordre d'un valet.

J'ai vu du ténébreux empire,
Accourir avec un pettard,
Cinquante lujins, pour détruire
Un palais de papier brouillard.

J'ai vu des dragons fort traitables,
Montrer les dents sans offenser;
J'ai vu des poignards admirables,
Tuer les gens sans les blesser.

J'ai vu l'amant d'une bergere ,
 Lorsqu'elle dormoit dans un bois ,
 Prescrire aux oiseaux de se taire ,
 Et lui chanter à pleine voix.

J'ai vu des guesters en allarmés ,
 Les bras croisés & le corps droit ,
 Crier cent fois *courront aux armes* ,
 Et ne point sortir de l'endroit.

J'ai vu , ce qu'on ne pourroit croire ,
 Des tritons , animaux marins ,
 Pour danser , troquer leurs nageoires
 Contre une paire d'escarpins.

Des chaconnes & gavottes ,
 J'ai vu des fleuves sautillans ;
 J'ai vu danser des mattelotes ,
 Trois jeux , six plaisirs & deux vents.

Dans le char de Monsieur son père ,
 J'ai vu Phaéton tout tremblant ,
 Mettre en cendres la terre entière ,
 Avec des rayons de fer blanc.

J'ai vu Roland , dans sa colère ,
 Employer l'effort de son bras ,
 Pour pouvoir arracher de terre ,
 Des arbres qui n'y tenoient pas.

J'ai vu souvent une furie ,
 Qui s'humanisoit volontiers ,

J'ai vu des faiseurs de magie ,
Qui n'étoient pas de grands forciers.

J'ai vu des omhres très-palpables ,
Se trémouffer aux bord , du styx ;
J'ai vu l'enfer & tous les diables ,
A quinze pieds d'un paradis.

J'ai vu Diane en exercice ,
Courir le cerf avec ardeur :
J'ai vu derriere la coulisse ,
Le gibier courir le chasseur.



Vers sur M. A. L.

Il a de l'esprit , du favoir ,
Presque autant qu'il en croit avoir ;
Il loue avec œconomie ,
Il fronde avec l'autorité
D'un Président d'académie ;
Mais je m'opose à sa fierté ,
Et n'en prends qu'à ma fantaisie ;
Je plaide pour la bonhommie.
Un peu moins de philosophie ,
Un peu plus de facilité
C'est mon système dans la vie.

P L A N

De la seconde Loterie en faveur de la Maison des Orphelins de la Ville de LUCERNE accordée & privilégiée par la Souveraineté du Canton.

Elle consiste en 8000. Billets & 5000. prix qui font fl. 70000. divisés en quatre Classes.

Première Classe, 5000. Billets à 1. fl. d'Empire ou 2 Livres 10. Sols de France.

1	Prix à Florins 1000	Florins 1000
1	500	500
2	200	200
3	120	120
4	80	80
5	40	200
10	20	200
20	15	300
60	10	600
100	8	800
300	6	1800
500	4	2000

1000 Prix fortant ——— font fl. 7800

NB. Ces mille Prix ou Billets gagnans seront obligés de nourrir leurs Billets à 2 fl. pour la seconde Classe, & recevront en outre encore un nouveau Billet à 2. fl. en payement, de sorte que la seconde Classe consistera en 6000. Billets ou Numéros.

Seconde Classe, 6000 Billets à 2 flor. d'Empire, ou 5. Livres de France.

	Prix à Florins	1200.	Florins	1200
1	_____	600	_____	600
1	_____	400	_____	400
1	_____	200	_____	200
1	_____	150	_____	150
5	_____	50	_____	250
10	_____	30	_____	300
20	_____	20	_____	400
60	_____	19	_____	970
100	_____	10	_____	1000
300	_____	8	_____	2400
500	_____	6	_____	3000

1000 Prix fortans _____ font fl. 10800

NB. Les porteurs de ces prix feront de même obligés de nourrir leurs Billets à fl. 1. pour la troisième Classe & recevront aussi en payement un nouveau Billet, de façon que la troisième Classe sera composée de 7000. Lots ou Numeros.

Troisième Classe 7000 Billets à 3. fl. d'Empire, ou 7. Livres 10. Sols de France.

	Prix à Florins	1600	Florins	1600
1	_____	800	_____	800
1	_____	500	_____	500
1	_____	300	_____	300
1	_____	200	_____	200
3	_____	100	_____	300
12	_____	50	_____	600
20	_____	30	_____	600
60	_____	20	_____	1200
100	_____	15	_____	1500
200	_____	10	_____	2000
500	_____	8	_____	4800

1000 Prix Fortans _____ font fl. 14400.

NB. Ces 1000 Prix devront aussi nourrir leurs Billets à fl. 4. pour la quatrième Classe, & recevront comme auparavant un nouveau Billet en payement, ce qui fera monter la quatrième & dernière Classe au nombre de 8000. Lots ou Billets.

Quatrième Classe, 8000. Billets à 4. fl. d'Empire, ou 10 Livres de France.

Prix à Florins	5000	Florins	5000
1	3000	—	3000
2	1500	—	1500
3	1000	—	1000
4	800	—	800
5	600	—	600
6	500	—	500
7	400	—	400
8	200	—	600
10	100	—	1000
15	80	—	1200
24	50	—	1200
40	30	—	1200
100	20	—	2000
200	10	—	2000
1600	5	—	8000

2000 Prix fortans — font fl. 30000

NB Ces 2000. Prix ou Billets gagnans seront payés sans aucune déduction, excepté que chaque gagnant recevra un Billet pour la première Classe de la troisième Loterie, vu que les 10. pour 100 ont déjà été déduits, tant de cette Classe, que des précédentes, sur le total de la somme.

NB. Les Prix seront payés en raison de 48 Sols de France par chaque Florin d'Empire.

BALANCE.

RECETTE.

I.	Classe	5000	Billets à 1. fl.	font	fl.	5000
II.	Classe	6000	Billets à 2. fl.	font	—	12000
III.	Classe	7000	Billets à 3 fl.	font	—	21000
IV.	Classe	8000	Billets à 4. fl.	font	—	32000

Total de la Recette fl. 70000

DEPENSE.

I.	Classe	1000	Prix font	fl.	7
II.	Classe	1000	Prix font	—	10
III.	Classe	1000	Prix font	—	14
IV.	Classe	2000	Prix font	—	30

Depense fl 63

Retenue du 10. pour 100. 7

Somme pareille à la Recette fl. 70

LA confiance, que l'on s'est conciliée vis-à-vis du public à l'occasion de la première Loterie par l'observation du bon ordre dans le tirage au terme fixé, & par le prompt & exact payement qui s'est fait, est un sûr garant de l'accueil favorable, que le même Public voudra bien faire à cette seconde Loterie établie comme la première en faveur de la maison des Orphelins.

Elle est divisée en quatre Classes, & ne consiste dans la première qu'en 5000. Billets, qu'on peut distribuer ou acquérir, lesquels pourtant se multiplient insensiblement d'une Classe à l'autre par les divers prix, & augmentent en faveur des gagnans le fond de la Loterie. Et il faut observer à ce sujet, qu'il ne se vendra & qu'on ne pourra acheter que 5000 Billets, qui sont le nombre de ceux de la première Classe; ainsi que ceux qui ne s'en procureront pas dès le commencement, ne pourront en acquérir dans la suite, ni avoir part à cette Loterie, vû que les Billets y ajoutés par augmentation dans les Classes suivantes, ne parviendront qu'aux gagnans, lesquels seuls en auront tout le profit & avantage, qui consiste aussi en ce qu'ils n'en payent point de mise pour les Classes précédentes, mais seulement celles pour les suivantes. C'est pour rendre cette Loterie très favorable, qu'on a choisi préférentiellement cette disposition des Billets, qui certainement, vû le nombre des prix, ne sont point du tout nombreux, de façon qu'il faudroit être bien malheureux, si dans toutes les quatre Classes on auroit échoué. Au contraire il peut arriver, qu'un seul billet acquis avec

un florin pour la premiere Classe gagnera non seulement un prix dans toutes les Classes, mais en même tems encore des Billets d'augmentation, avec lesquels il pourra encore gagner plusieurs prix. Pour ceux qui auront été assez heureux de gagner plusieurs Billets d'augmentation, & qui voudront s'en défaire, n'auront pas grande difficulté d'en trouver des acheteurs.

Les tirages seront faits, comme appatavant, publiquement par deux Orphelins, sous l'inspection de Messieurs les Députés ainsi que de Messieurs les Directeurs

Le Tirage de la premiere Classe commencera le 12. Octobre. Celui de la seconde deux mois après le premier, c'est-à-dire, le 14 Décembre de la présente année 1767. Celui de la troisième le 18 Février 1768. Et celui de la quatrième & dernière Classe le 11. Avril d. an.

D'abord après chaque tirage on publiera les Listes, qu'on aura aussi soin d'envoyer incessamment aux Collecteurs & Correspondans respectifs dans toutes les places, & on pourra aussi chercher son argent huit jours après le tirage de chaque Classe, qui sera remis sans aucune déduction, hormi le prix des nouveaux Billets. Et pour faciliter pour les Etrangers le payement des Lots qui leur sont échus, les mises resteront pour cet effet de Classe en Classe entre les mains de chaque Collecteur pour payer d'abord les prix aux actionnaires. Et en cas qu'un Collecteur n'auroit pas assez d'argent en main pour payer des gros prix; on ne manquera pas de la part de la Direction, de lui faire remettre incessamment tant d'argent qu'il

en aura besoin, pour payer ses prix : un Collecteur par contre, qui auroit plus d'argent entre les mains, qu'il ne lui en faut, pour payer ses prix, sera tenu d'envoyer le surplus à la Direction par la première poste.

Tous les Numéros doivent être nourris ou renouvellés de Classe en Classe pour le plus tard six semaines après le Tirage de chaque Classe, ce qui s'entend aussi des Billets d'augmentation pour les Classes suivantes, faute de quoi il seront entièrement perdus pour les possesseurs au profit de la caisse de la Loterie, ce qu'on pourra éviter en payant d'abord la mise entière de toutes les Classes.

Pour les prix ils seront encore payés quatre mois après le tirage de chaque Classe; mais après ce tems-là l'on n'en tiendra plus compte à personne.

Ceux que l'Etat a chargé de la Direction de cette Loterie sont *Mr. Balthasar*, Inspecteur de l'Hôpital, *Mr. le Sénateur Meyer* de Schauenfée & *Mr. Weber* ancien Baillif.

A V E R T I S S E M E N T.

Dans les places où il n'y aura pas de Bureaux établis, faute de tolérance ou autrement, ceux qui désireront avoir des Plans, des Billets & des Listes, s'adresseront en affranchissant les Lettres, à *Mr. André Bovey Fils* à Genève, qui fera les Envoyés demandés, moyennant que les fonds des Billets seront remis comptant, ou assignés solidement.



A V I S.

L E'S sieurs François Grasset & Comp.
Libraires & Imprimeurs à Lausaune don-
nent avis qu'il distribuent actuellement le
Catalogue général de leurs livres, qui
contient environ dix mille articles diffé-
rents avec les justes prix, tant en Latin
qu'en François, Italien, Espagnol & An-
glois, dont ils sont très-bien assortis Ils
les feront parvenir dans les lieux qu'on
leur indiquera pour le prix de dix Batz
savoir cinq batz pour le Catalogue de leurs
Livres François, augmenté d'un Supplé-
ment nouveau d'environ trois cent arti-
cles. & cinq batz pour les Latins, Italiens,
Espagnols, & Anglois, dont ils tiendront
même compte sur la premiere commission
qu'on leur donnera qui excèdera L. 20.
On est prié d'affranchir les lettres qu'on
leur adressera pour cela.

Le mot de l'Enigme du mois de Juillet est
Vertu ; celui du Logogriphe, c'est les cinq
 Voyelles ,



E N I G M E.

O N me trouve fort bon pendant un certain
 tems ;

Alors je suis feté des petits & des grands
 Mais lorsque le printemps ramène l'Hirondelle,
 Il , m'abandonnent tous , pas un ne m'est fidèle

Mon bizarre tempéramment,
 Est cause de ce changement,
 Quand tout le monde a chaud je suis froid comme
 glace,

Mais lorsque du zéphir, Borée a pris la place
 Je me sens tout à coup saisi d'une chaleur,
 Qui de mes courtisans me ramène le cœur.

E R R A T A

Du JOURNAL DE JUILLET.

- P** Age 52 ligne 3 à la note, deux lisez
dernieres
- 56 — 2 *doit lisez doivent*
- ibid.* 4 à la note BECARRA lisez BECCARIA
- 53 8 *sur supprimez-le*
- 57 20 *enverrois lisez enverrai*
58. 18. *après atrocité lisez réfléchie*
- ibid.* 24 à la note *perchie lisez perché*
69. 25. à la note *question lisez parti*
- page 181. de ce Journal; *Traduction lisez*
Traité

AVIS DES EDITEURS

Quelques ouvrages que nous avons été
indispensablement obligés d'Imprimer ont
retardé le Journal de ce mois, celui de
7bre paroitra comme a l'ordinaire.

T A B L E.

S U I T E des Remarques sur le Dictionnaire Philosophique . . . page	115
Suite du 3me. Mémoire sur les Gouvernemens qui doivent leur origine aux Principes Religieux.	136
Suite du Passage par le Nord, aux Indes Orientales & Occidentales	153
Vision	120
Lettre aux Editeurs du Journal Helvétique	127
Annonces de Livres & Avis Divers	188
Mélange d'Histoire. de Morale & de Philosophie	210
Vers sur M. A. L.	212
Plan de la Loterie de LUCERNE	213
Avis de Mrs. Grasset & Comp. Libraires-à Lausanne.	121
Enigme.	222





